

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

DORSI Tommy
5 rue de berne
67300 SCHILTIGHEIM
France

N° consultation du téléservice : 2019110800591TOF

Référence de l'exploitant : 1946006357.194601RDT02

N° d'affaire du déclarant : DORSI Tommy

Personne à contacter (déclarant) : Tommy DORSI

Date de réception de la déclaration : 12/11/2019

Commune principale des travaux : 55000 Bar-le-Duc

Adresse des travaux prévus : 24 avenue du 94ème Régiment

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS-DRLOR- Pôle DT-DICT

Personne à contacter : _____

Numéro / Voie : 2 Bd CATTENOZ

Lieu-dit / BP : _____

Code Postal / Commune : 54600 VILLERS LES NANCY

Tél. : +33383952431

Fax : +33344625448

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Voir plan Echelle⁽¹⁾ : _____ Date d'édition⁽¹⁾ : _____ Sensible : Prof. règl. mini⁽¹⁾ : 65 cm Matériau réseau⁽¹⁾ : _____

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

- Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

- Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Des branchements sans affleurant ou (et) aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise Travaux

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Voir chapitre 3.1 du guide d'application (Fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Vous devrez avant le début des travaux évaluer les distances d'approche au réseau, le cas échéant merci de vous reporter aux recommandations techniques.

Dispositifs importants pour la sécurité : _____

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Meuse 0329775755

Responsable du dossier

Nom : URESIN GOKHAN

Désignation du service : DR LORRAINE GUICHET DT DICT

Tél : +33 383952431

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : URESIN GOKHAN

Signature : _____

Date : 12/11/2019

Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 2

**TRAVAUX A PROXIMITÉ DE LIGNES
CANALISATIONS ET OUVRAGES ÉLECTRIQUES
RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET DE SÉCURITÉ**

Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Électriques

Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques lorsque :

- ils sont situés à moins de **3 mètres** de lignes électriques aériennes de tension inférieure à 50 000 volts ;
- ils sont situés à moins de **1,5 mètre** de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

ATTENTION

Pour la détermination des distances entre les “ travaux ” et l'ouvrage électrique, il doit être tenu compte :

- des mouvements, déplacements, balancements, fouettements (notamment en cas de rupture éventuelle d'un organe) ;
- des engins ou de chutes possibles des engins utilisés pour les travaux ;
- des mouvements, mêmes accidentels, des charges manipulées et de leur encombrement ;
- des mouvements, déplacements et balancements des câbles des lignes aériennes.

Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques

Si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques, comme précisé ci-dessus, vous devez respecter les prescriptions **des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail**.

1- Compte tenu qu'Enedis est placé dans l'obligation impérieuse de limiter les mises hors tension aux cas indispensables pour assurer la continuité de l'alimentation électrique, compte tenu également du nombre important de travaux effectués à proximité des ouvrages électriques et de leur durée, votre chantier pourra se dérouler en présence de câbles sous tension. Dans ce cas, **en accord avec le chargé d'exploitation avant le début des travaux**, vous mettrez en œuvre l'une ou plusieurs des mesures de sécurité suivantes :

- avoir dégagé l'ouvrage exclusivement par sondage manuel ;
- avoir balisé la canalisation souterraine et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir balisé les emplacements à occuper, les itinéraires à suivre pour les engins de terrassement, de transport, de levage ou de manutention ;
- avoir délimité matériellement la zone de travail dans tous les plans par une signalisation très visible et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir placé des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors d'atteinte ;
- avoir fait procéder à une isolation efficace des parties sous tension par le chargé d'exploitation ou par une entreprise qualifiée en accord avec le chargé d'exploitation ;
- avoir protégé contre le rayonnement solaire les réseaux souterrains mis à l'air libre et faire en sorte de ne pas les déplacer, ni de marcher dessus ;
- appliquer des prescriptions spécifiques données par le chargé d'exploitation.

2- Si toutefois après échange avec l'Exploitant vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des réseaux, nous procéderons à une étude complémentaire et éventuellement à la mise en œuvre de la solution trouvée (sous réserve que cela n'impacte pas le réseau et les clients). Vous devrez par ailleurs avoir obtenu du chargé d'exploitation un Certificat pour Tiers pour l'ouvrage concerné avant de débiter vos travaux.

**En cas de dommages aux ouvrages appelez le 01 76 61 47 01 et uniquement dans ce cas
NE JAMAIS APPROCHER UN OUVRAGE ENDOMMAGE**

Recommandation par rapport aux distances d'approche

Pour des raisons impérieuses de sécurité liées à la continuité de service la mise hors tension conformément à la réglementation n'est pas souhaitable.

Merci de vous référer au(x) plan(s) de masse pour identifier les réseaux en présence afin d'adapter la mise en œuvre de vos travaux par rapport aux distances d'approche et suivant les recommandations ci-dessous.

/!\ Mesures de sécurité à mettre en œuvre /!\

Nature	Niveau de tension	Symbologie	Recommandation
Souterrain	HTA		Certains de nos ouvrages souterrains ne sont pas alertés par un grillage avertisseur qui ne saurait constituer à lui seul un facteur d'alerte de proximité. Vous devrez approcher l'ouvrage exclusivement par sondage manuel sans le toucher.
	BT		
Aérien	BT Nu		Nous devons procéder à une protection du réseau basse tension, nous vous ferons parvenir un devis et les délais de mise en œuvre.
	BT Torsadé		Vous devez veillez à ne pas toucher les canalisations aériennes isolées qui sont dans l'emprise de votre chantier.
	HTA Nu HTA Torsadé	 	Votre chantier ne peut pas se dérouler dans les conditions que vous aviez envisagées, les distances indiquées dans votre déclaration ne sont pas compatibles avec la sécurité des intervenants.

Représentation des principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités

Légende du Plan de Masse

Réseau électrique		
BT		Aérien
		Torsadé
		Souterrain
BT ABAN		Aérien
		Torsadé
		Souterrain
HTA		Aérien
		Torsadé
		Souterrain Galerie
HTA ABAN		Aérien
		Torsadé
		Souterrain Galerie

Appareil de coupure aérien	
Interrupteur non télécommandé	
Interrupteur télécommandé	
Interrupteur non télécommandé avec ouverture à creux de tension	

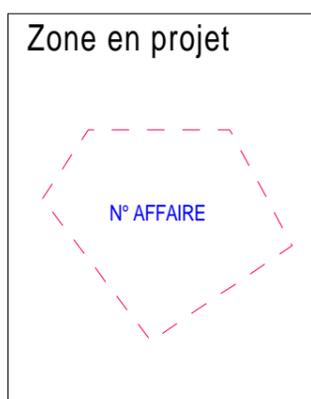
Connexion-jonction	
Connexion Aérienne Chgt Sec.	
Jonction Chgt Sec.	
Jonction Etoilement	
Jonction Extrémité	
Poteau remontée Aéro	

Poste électrique	
Poste Source	
Poste DP	
Poste Client HTA	
Poste DP Client HTA	
Poste de Répartition	
Poste de Production	
Poste DP Client-Production	
Poste Client Production	
Poste DP Production	
Poste de transformation HTA/HTA	

Armoire HTA	
Armoire à Coupure Manuelle	
Armoire à Coupure télécommandée	

Coffret BT	
Coupure	
Fausse Coupure	
Sectionnement	
Coupure rapide	
ADC	
Boite de coupure	
Boite de coupure 3D	
Boite de coupure 4D	
Boite coupe circuit	
RM BT	
Non normalisé	

Client BT	
Tarif jaune C4	
Tarif bleu C5	
Client MHRV	
Producteur BT	

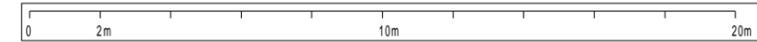


Légende du Plan de détail

BT	HTA



Accessoires	Symboles et description		
Coffret électrique			Coffret réseau et branchement
			Coffret type REMBT
Armoire électrique			Armoire de comptage BT
			Armoire HTA
Boîte BT sous trottoir			Réseau
			Branchement
Jonction			BT
			HTA
Dérivation			BT
			HTA
Bout perdu			BT
			HTA
Remontée aérienne			RAS BT
			RAS HTA
Noeud topologique			BT pénétrant dans un bâtiment
			HTA pénétrant dans un bâtiment
Mise à la terre			



PROTYSIT 1946006357 - 194601RDT02 - Bar - I - Duc 55000

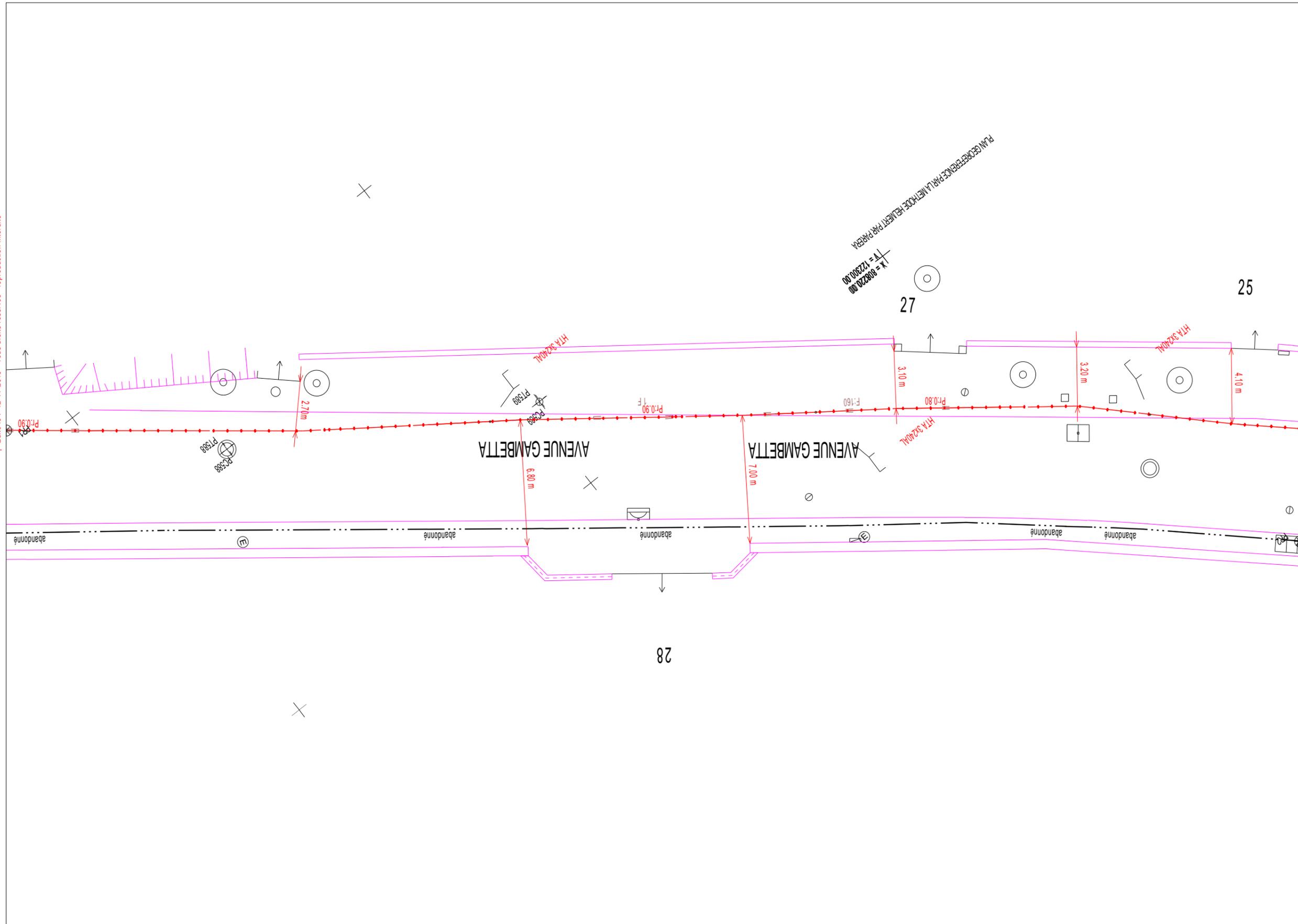
2- A titre indicatif et sauf mention contraire, les ouvrages souterrains sont réalisés à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.

3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).

Eché le : 12-11-2019 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis
 Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploitées par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant. Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).

1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

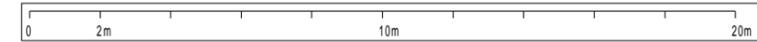


Catégorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DICT	
Classe	Exemple appliqué à un tronçon de câble dans un plan de détail
A	◆ ou ◆ ou ◆ ou ◆
B	Aucun élément particulier
C	* ? * ou * Tracé incertain *

Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84			
Ref. point	Latitude	Longitude	Point d'appui : ◆ ou ⊕
PR1	48.76578335	5.17024691	
PR2	48.76622924	5.16956883	

Système altimétrique : IGN 1969





PROTYSIT 1946006357 - 194601RDT02 - Bar - I - Duc 55000

2- A titre indicatif et sauf mention contraire, les ouvrages souterrains sont à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.

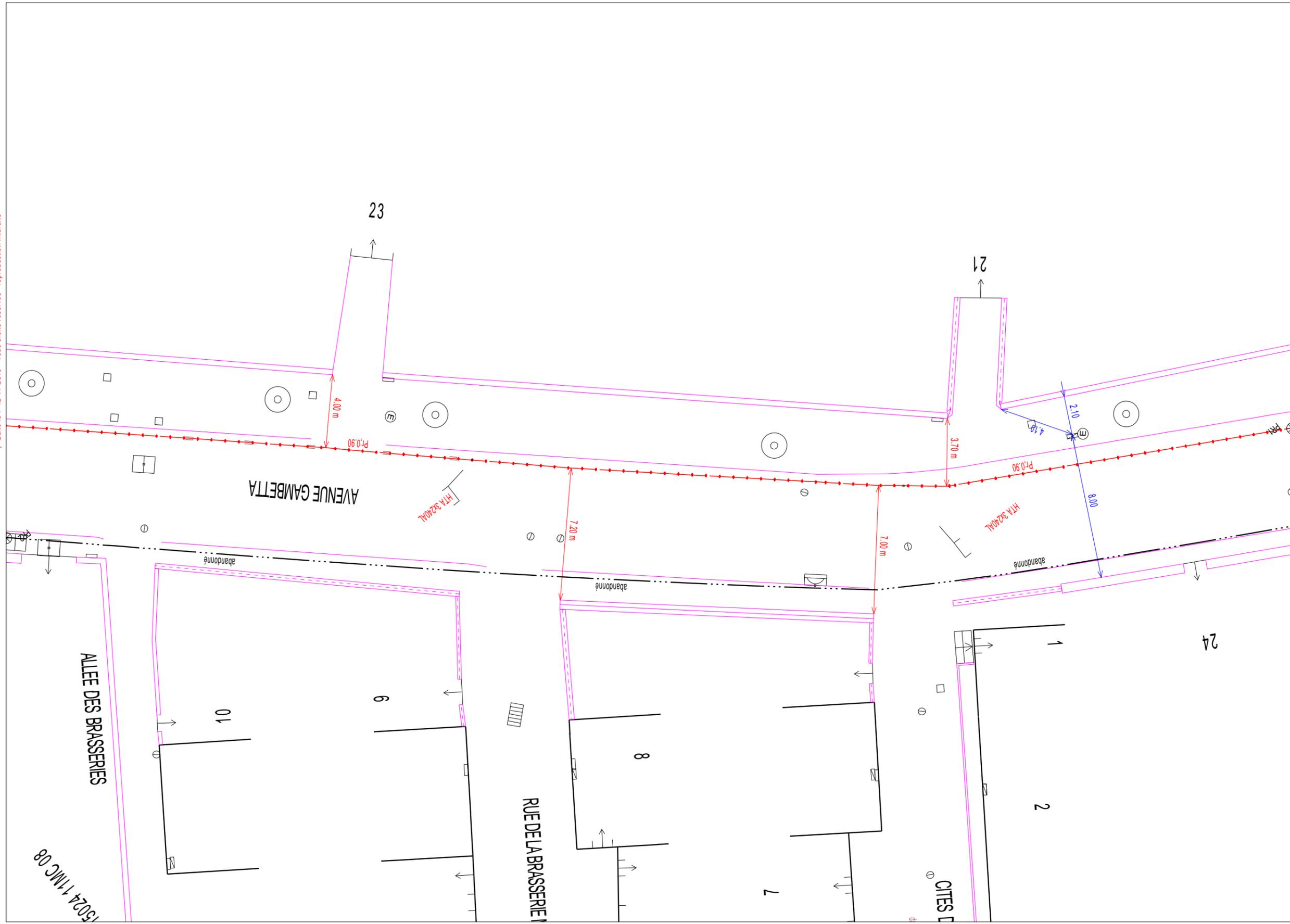
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).

Eché le : 12-11-2019 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis
 Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploitées par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.

Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).

1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.



Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

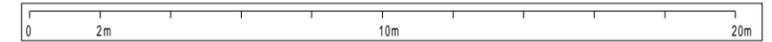
Ref. point	Latitude	Longitude	Point d'appui : ⬇ ou ⬆
PR1	48.76659271	5.16878718	
PR2	48.76622924	5.16956883	

Système altimétrique : IGN 1969

Catégorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DICT

Classe	Éléments particuliers présents dans un tronçon des ouvrages présentés	Exemple appliqué à un tronçon des ouvrages présentés dans un plan de détail
A	⬇ ou ⬆	⬇ ou ⬆
B	Aucun élément particulier	—
C	* ? * ou * Tracé incertain *	— ? ou Tracé incertain





PROTYSIT 1946006357 - 194601RDT02 - Bar - 1 - Duc 55000



2- A titre indicatif et sauf mention contraire, les ouvrages souterrains sont représentés à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.

3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).

Eché le : 12-11-2019 - Tous droits réservés - reproduction interdite

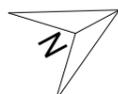
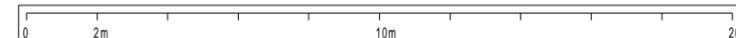
Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans le cadre des travaux indiqués par le déclarant. Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).

1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.



Catégorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DTI-DICI

Classe	Éléments particuliers présents dans les ouvrages	Exemple appliqué à un tronçon de détail
A	◆ ou ◆	◆ ou ◆
B	Aucun élément particulier	—
C	* ? * ou * Tracé incertain *	? ou Tracé incertain



PROTYSIT 1946006357 - 194601BDT02 - Bar - le-Duc 55000

2- A titre indicatif et sauf mention contraire ou avis contraire des constructeurs à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.

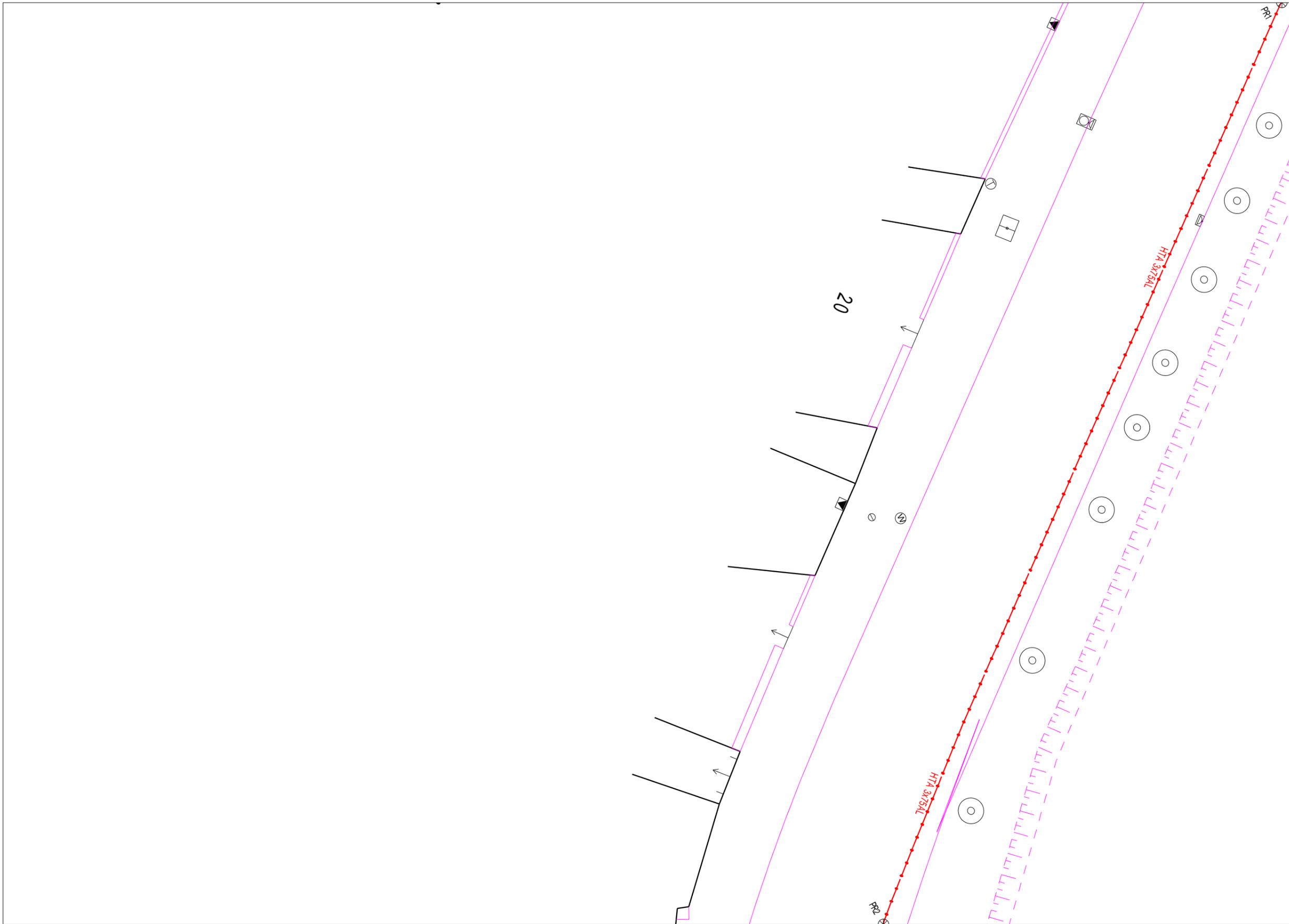
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurements (coffrets, poteaux, ...).

Eché le : 12-11-2019 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis
 Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.

Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).

1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.



Catégorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DICT

Classe	Exemples particuliers présents dans un tronçon des ouvrages présentés	Exemple appliqué à un tronçon dans un plan de détail
A	◆ ou ◆	◆ ou ◆
B	Aucun élément particulier	—
C	* ? * ou * Tracé incertain *	? ou Tracé incertain

Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

Ref. point	Latitude	Longitude	Point d'appui : ◆ ou ⊕
PR1	48.76764785	5.17004879	◆
PR2	48.76725559	5.17049293	⊕

Système altimétrique : IGN 1969

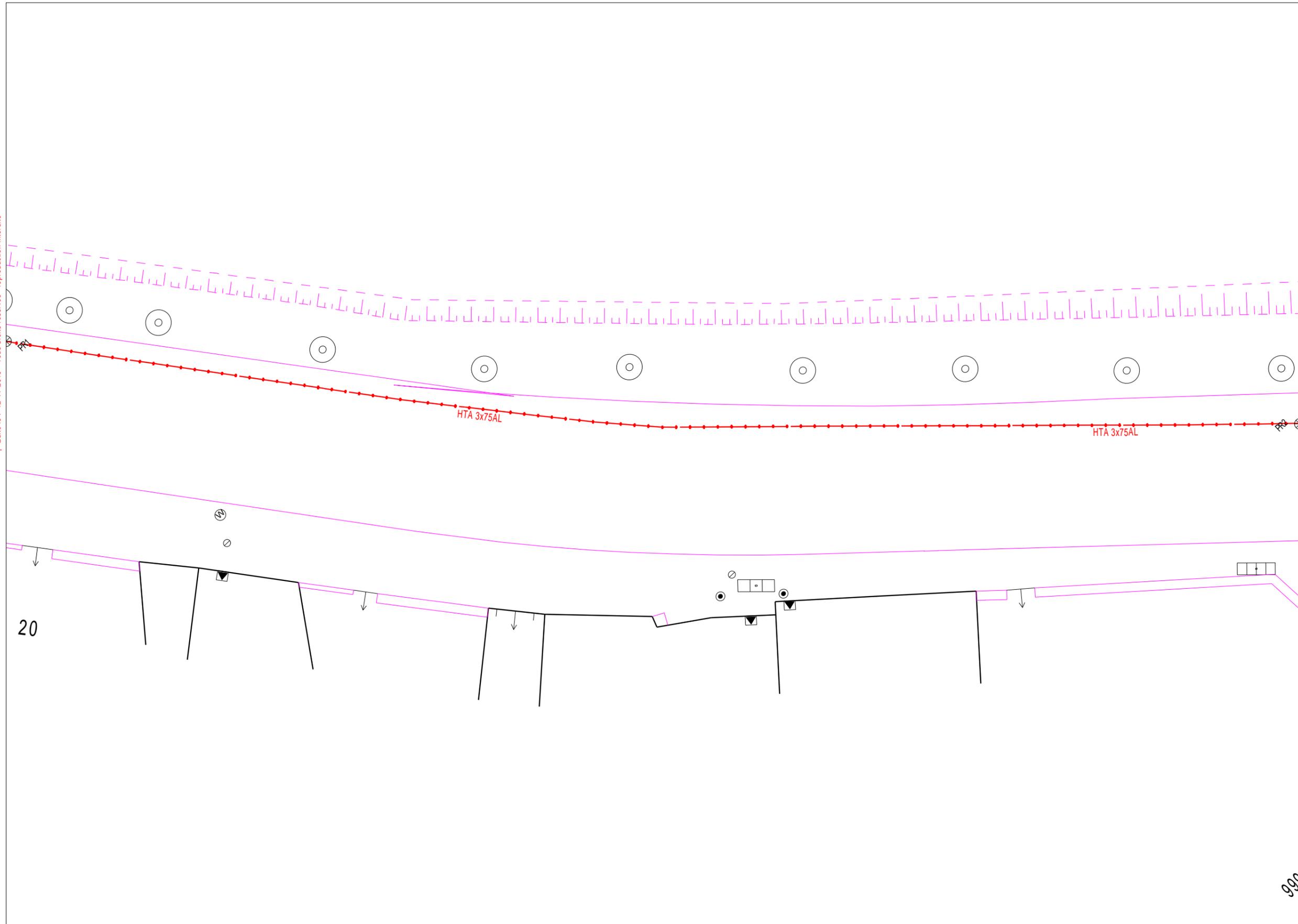


PROTYSIT 1946006357 - 194601BDT02 - Bar - I - Duc 55000

11/14

Enedis
 Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploitées par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.
 Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).
 1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

2- A titre indicatif et sauf mention contraire, les ouvrages souterrains sont représentés à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.
 3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).
 Edité le : 12-11-2019 - Tous droits réservés - reproduction interdite



999

Catégorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DICT

Classe	Exemple appliqué à un tronçon de câble dans un plan de détail
A	◆ ou ◆
B	Aucun élément particulier
C	* ? * ou * Tracé incertain *

Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

Ref. point	Latitude	Longitude	Point d'appui : ◆ ou ⊕
PR1	48.76749477	5.17021895	
PR2	48.76701973	5.17084665	

Système altimétrique : IGN 1989





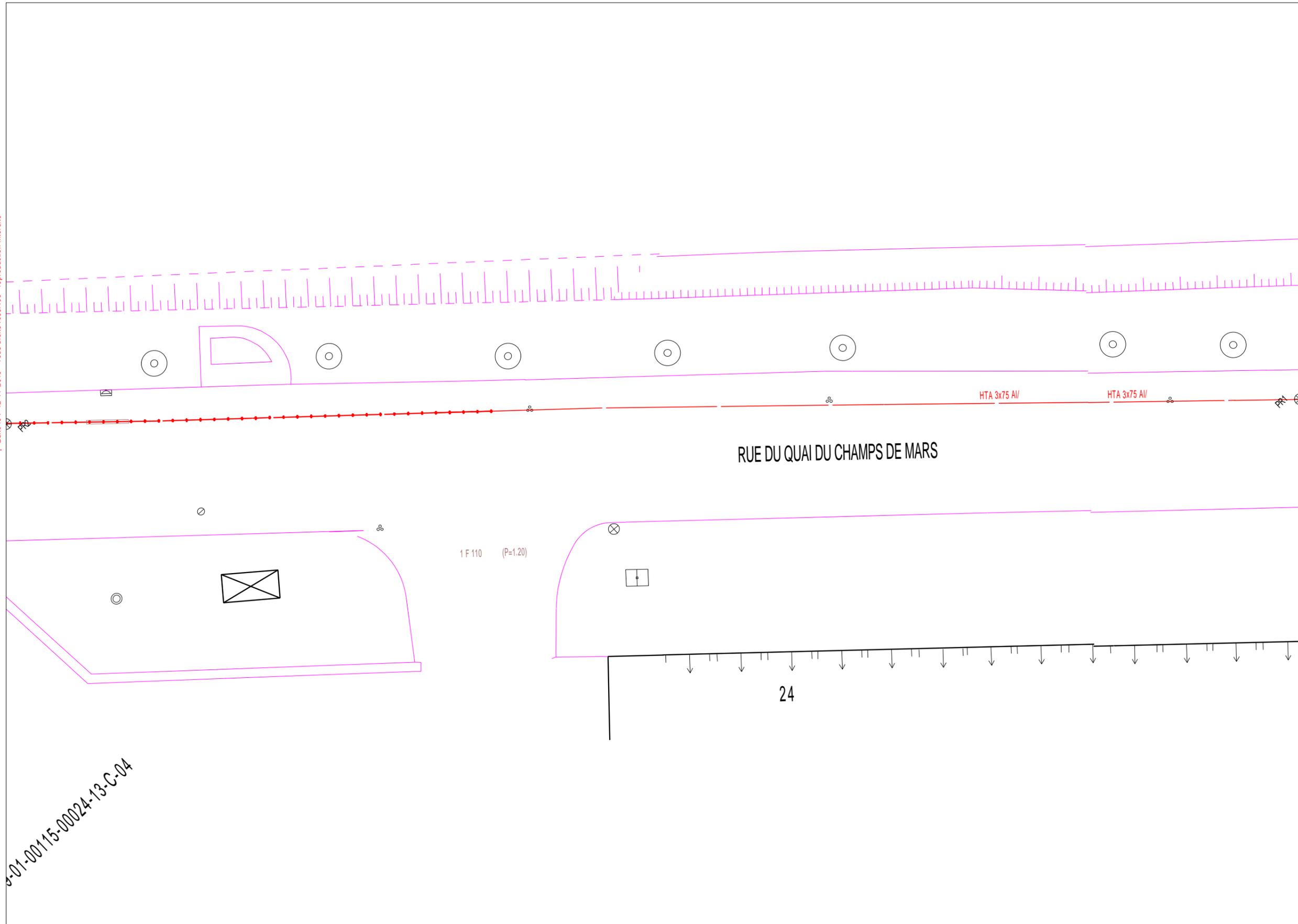
PROTYSIT 1946006357 - 194601RDT02 - Bar - I - DUC 55000

12/14

Enedis
 Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.
 Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).
 1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

2- A titre indicatif et sauf mention contraire, les ouvrages souterrains sont représentés à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.
 3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).
 Edité le : 12-11-2019 - Tous droits réservés - reproduction interdite

01-00115-00024-13-C-04



Catégorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DICT

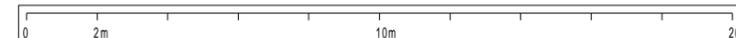
Classe	Exemple appliqué à un tronçon de détail	Exemple appliqué à un tronçon dans un plan de détail
A	◆ ou ◆	◆ ou ◆
B	Aucun élément particulier	— ou —
C	* ? * ou * Tracé incertain *	— ou —

Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

Ref. point	Latitude	Longitude	Point d'appui : ◆ ou ◆
PR1	48.76658155	5.17153046	◆
PR2	48.76701973	5.17084665	◆

Système altimétrique : IGN 1989



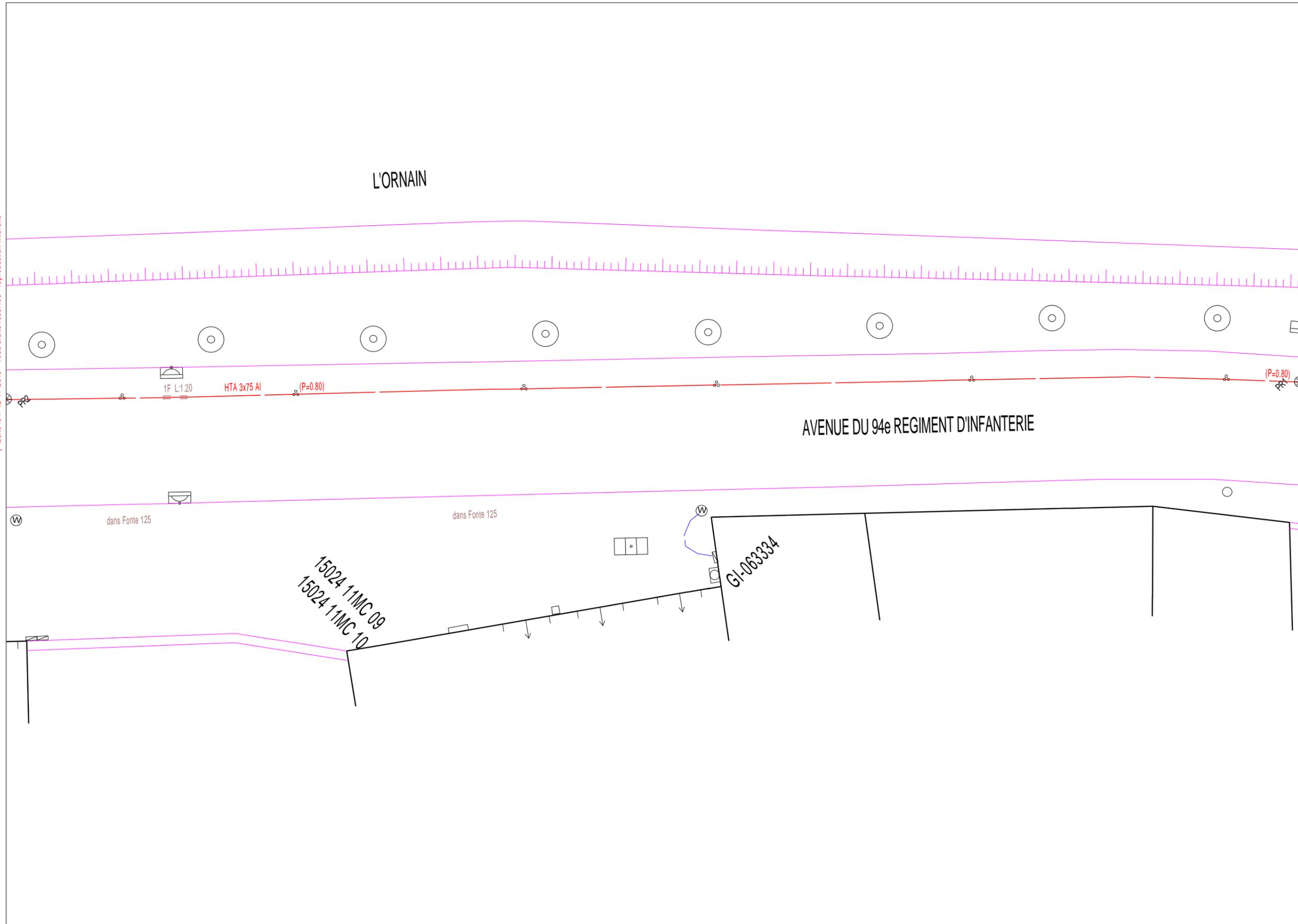


PROTYSIT 1946006357 - 194601BDT02 - Bar - I - Dnc 55000

13/14

Enedis
 Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.
 Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).
 1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

2- A titre indicatif et sauf mention contraire, les ouvrages souterrains sont réalisés à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.
 3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).
 Edité le : 12-11-2019 - Tous droits réservés - reproduction interdite



Catégorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DICT

Classe	Exemple appliqué à un tronçon de ligne	Exemple appliqué à un tronçon dans un plan de détail
A	◆ ou ◆	◆ ou ◆
B	Aucun élément particulier	?
C	* ? * ou * Tracé incertain *	Tracé incertain

Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

Ref. point	Latitude	Longitude	Point d'appui : ◆ ou ◆
PR1	48.76614073	5.17221046	◆
PR2	48.76668146	5.17153059	◆

Système altimétrique : IGN 1969



Service qui délivre le document

ENEDIS- DRLOR- Pôle DT-DICT
AREX. Pôle DT-DICT

2 Bd CATTENOZ

54600 VILLERS LES NANCY
France

Tél: +33383952431

Fax: +33181624701

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°

1946006357. 194601RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

ATTENTION : les documents pdf qui vous sont adressés sont multi formats. Les formats d'impression sont indiqués sur chaque page, pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des 1/200ème , il vous faut imprimer chaque page au bon format.

Responsable : URESIN GOKHAN

Tél: +33383952431

Date: 12/11/2019

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : _____
Complément / Service : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : [] [] [] [] [] [] _____
Pays : _____

N° consultation du téléservice : []
Référence de l'exploitant : _____
N° d'affaire du déclarant : _____
Personne à contacter (déclarant) : _____
Date de réception de la déclaration : ____ / ____ / ____
Commune principale des travaux : _____
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : _____
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : [] [] [] [] [] [] _____
Tél. : []
Fax : []

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : ____ ____ ____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : []

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ₍₁₎ :	Date d'édition ₍₁₎ :	Sensible :	Prof. règl. mini ₍₁₎ :	Matériau réseau ₍₁₎ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.	_____	_____	____ / ____ / ____	_____	_____ cm	_____
	_____	_____	____ / ____ / ____	_____	_____ cm	_____

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : _____

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : []

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____

Désignation du service : _____

Tél. : []

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Date : ____ / ____ / ____ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : ____

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

DORSI Tommy
5 rue de berne
67300 SCHILTIGHEIM
France

N° consultation du téléservice : 2019110800591TOF

Référence de l'exploitant : 1946006126.194601RDT02

N° d'affaire du déclarant : DORSI Tommy

Personne à contacter (déclarant) : Tommy DORSI

Date de réception de la déclaration : 12/11/2019

Commune principale des travaux : 55000 Bar-le-Duc

Adresse des travaux prévus : 24 avenue du 94ème Régiment

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : Orange L1

Personne à contacter : _____

Numéro / Voie : _____

Lieu-dit / BP : TSA 70011

Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX

Tél. : +33497461600

Fax : +33489430095

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- Plans joints : Références : _____ Echelle⁽¹⁾ : _____ Date d'édition⁽¹⁾ : _____ Sensible : Prof. règl. mini⁽¹⁾ : _____ Matériau réseau⁽¹⁾ : _____
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ cm
_____ cm
- Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)
- Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
- Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
- (1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Liaison fort trafic

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdcs.alo@orange.com

Dispositifs importants pour la sécurité : _____

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ORANGE

Désignation du service : POLE RDT/RDICT

Tél : +33 497461600

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : ORANGE

Signature : _____

Date : 12/11/2019

Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 5



POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Echelle : 1/1000

Propriétaires Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
Points topographiques	
© Orange	





POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

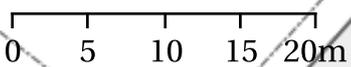
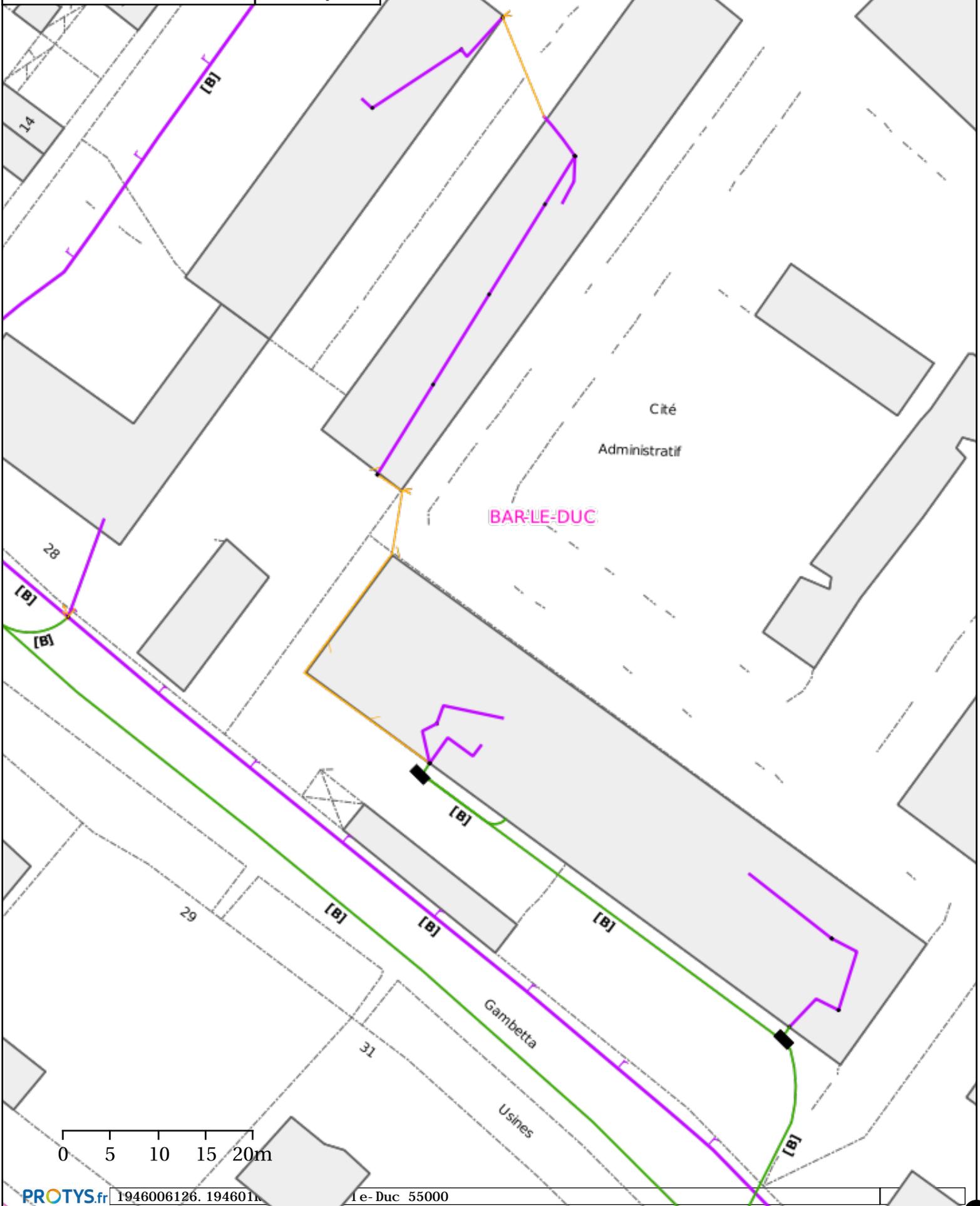
Système : WGS 84 Mercator

Référence: 1 / 4

Echelle: 1/500

Propriétaires Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
Points topographiques	
© Orange	

Monument
aux Morts





POLE RDT/RDICT

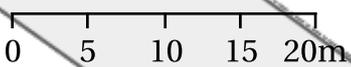
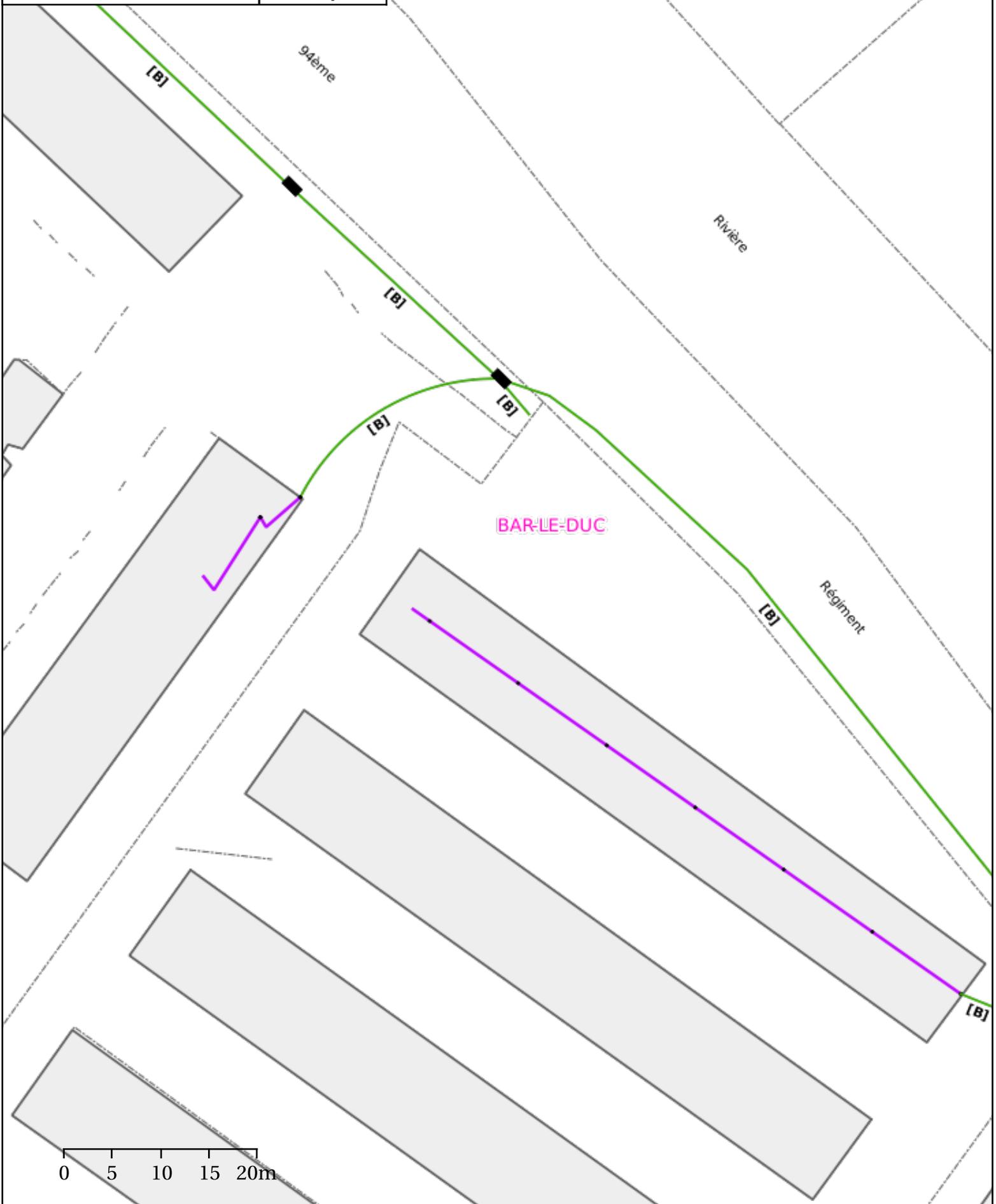
n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 2 / 4

Echelle : 1/500

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	





POLE RDT/RDICT

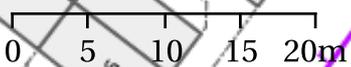
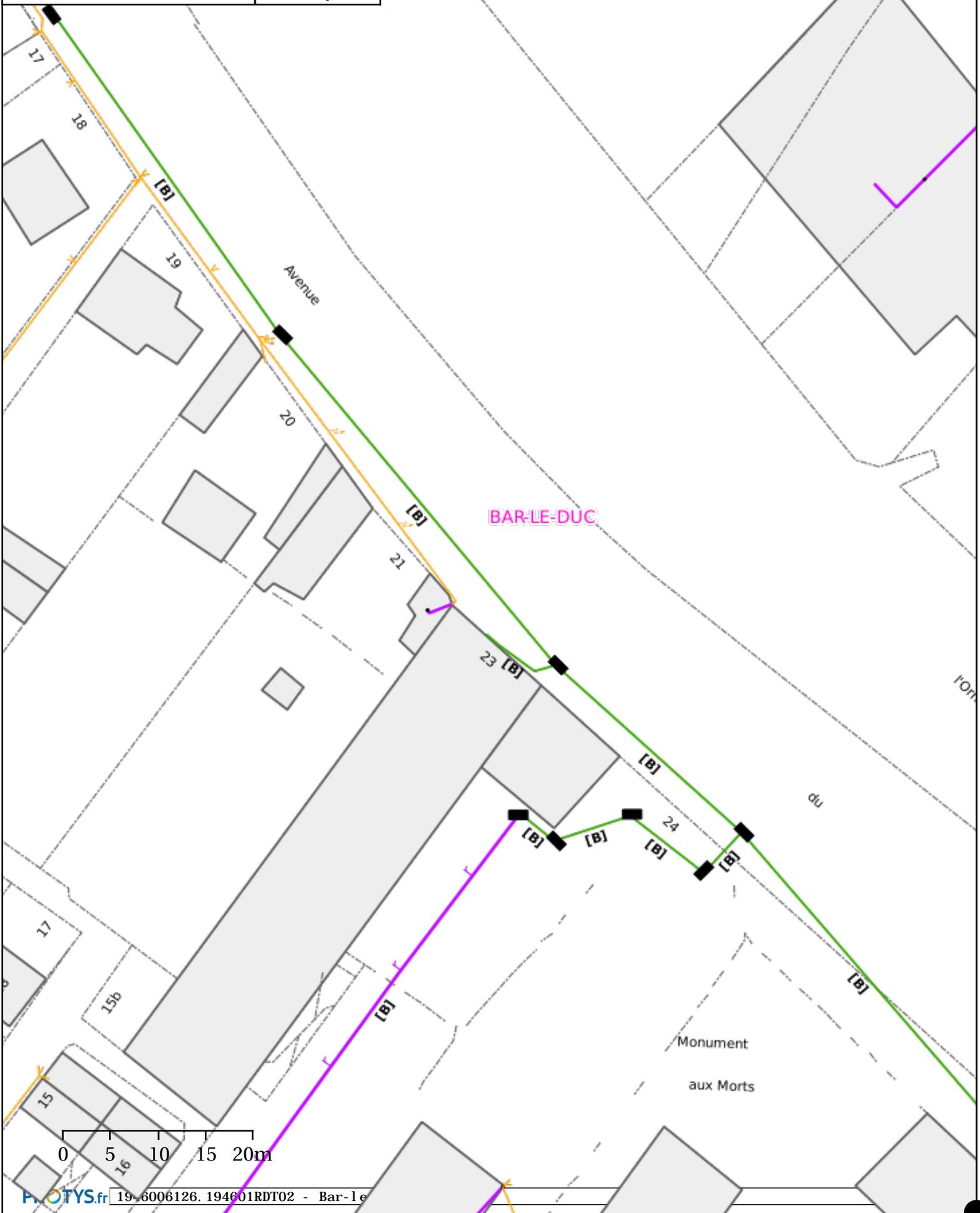
n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 3 / 4

Echelle: 1/500

Propriétaires Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
Points topographiques	
© Orange	





POLE RDT/RDICT

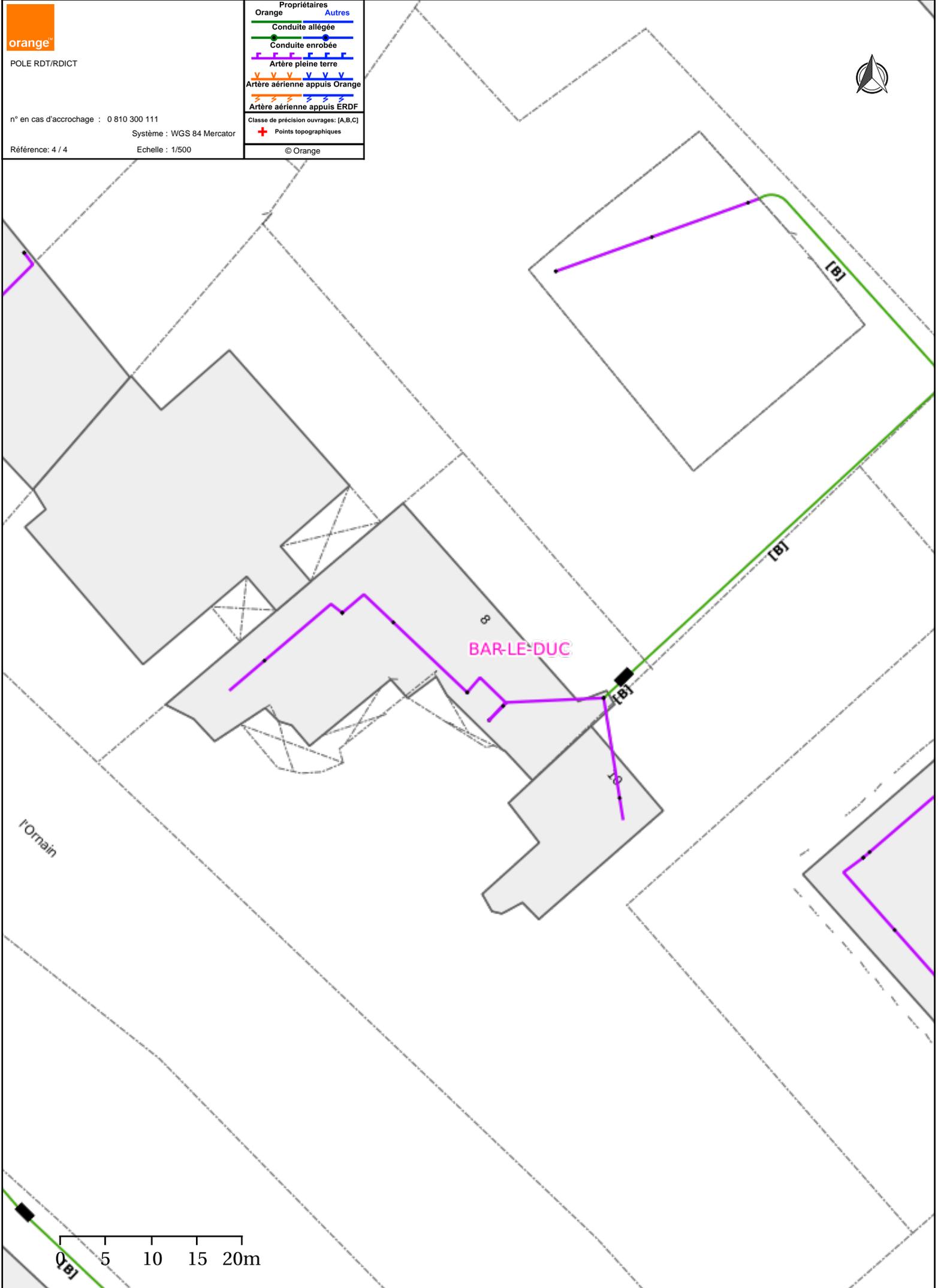
n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 4 / 4

Echelle: 1/500

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+	Points topographiques
© Orange	



Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

DORSI Tommy
5 rue de berne
67300 SCHILTIGHEIM
France

N° consultation du téléservice : 2019110800591TOF

Référence de l'exploitant : 1946007891.194601RDT02

N° d'affaire du déclarant : DORSI Tommy

Personne à contacter (déclarant) : Tommy DORSI

Date de réception de la déclaration : 12/11/2019

Commune principale des travaux : 55000 Bar-le-Duc

Adresse des travaux prévus : 24 avenue du 94ème Régiment

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRDF GRAND EST

Personne à contacter : GRDF GRAND EST

Numéro / Voie : 140 rue Georges Charpak

Lieu-dit / BP : 3PA1

Code Postal / Commune : 51430 BEZANNES

Tél. : +33810300360

Fax : +33344623529

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : 1 Plan A4 Echelle (1) : de situation Date d'édition (1) : Voir plan Sensible : Prof. règl. mini (1) : _____ cm Matériau réseau (1) : _____

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

14 Plans A4 1/200 Voir plan _____ cm

- Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
- ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

- Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
CELLES-CI SONT DÉTAILLÉES DANS LES PAGES SUIVANT CE RÉCÉPISSE DANS CATEGORIES PLANS ET OUVRAGES GRDF
, VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS DE L'EXPLOITANT

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : S3. 4; chapitres 4 et 5; Fiches Techniques

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Meuse 0329775755

Responsable du dossier

Nom : EXPLOITANT GRDF

Désignation du service : GRDF DT DICT

Tél : +33 326894380

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : BOURET Emilie

Signature : _____

Date : 13/11/2019 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 6

Où adresser vos résultats d'Investigations Complémentaires (IC) à GRDF ?

Si vous réalisez des Investigations Complémentaires (IC) pour améliorer la localisation des ouvrages GRDF fournie en réponse à votre DT, vous trouverez ci-dessous les courriels à utiliser pour adresser vos résultats selon l'implantation de vos travaux :

drjno-anomalie-carto@enedis-grdf.fr

Dept. : 02 / 14 / 27 / 50 / 59 / 60 / 62 / 76 / 80

grdf-dirreseauxest-phileas@enedis-grdf.fr

Dept. : 08/10/25/39/51/52/54/55/57/67/68/70/88/90

dirreseauxoue-agencec2ouest@enedis-grdf.fr

Dept. : 16/17/22/29/35/44/49/53/56/72/79/85/86

grdf-dirreseauxidf-ic@enedis-grdf.fr

Dept. : 75/77/78/91/92/93/94/95



grdf-urgcentre-dtdictregcentre@enedis-grdf.fr

Dept. : 03/15/18/19/23/28/36/37/41/43/45/63/87

grdf-dirreseauxrab-ic@enedis-grdf.fr

Dept. : 01/07/21/26/38/42/58/69/71/73/74/89

dict-urga@enedis-grdf.fr

Dept. : 09/12/24/31/32/33/40/46/47/64/65/81/82

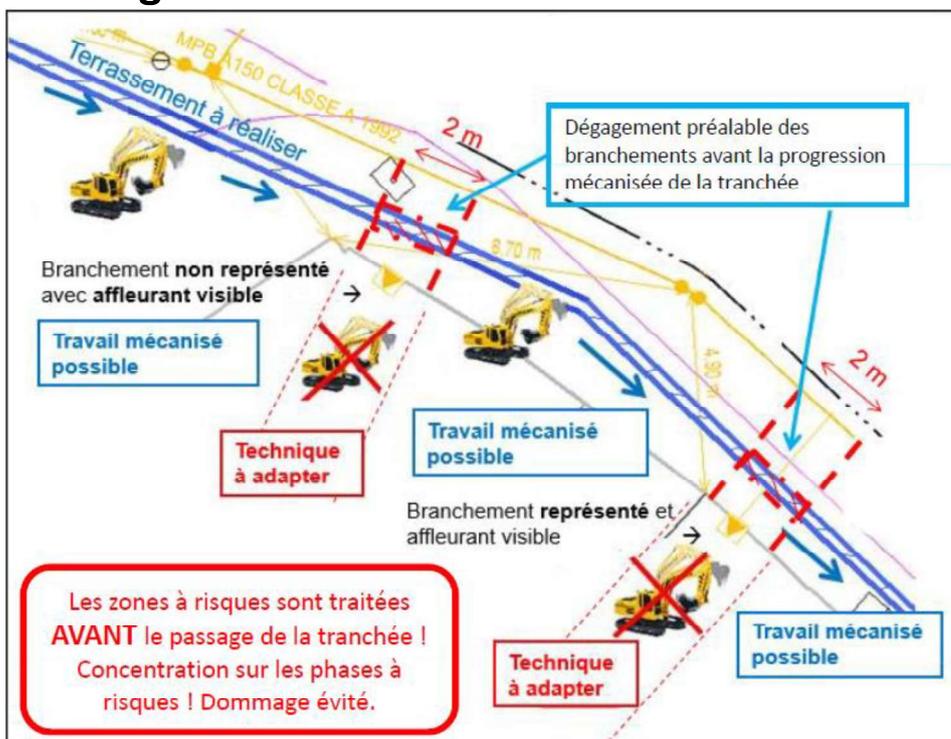
grdf-dirreseauxmed-c2t-med@enedis-grdf.fr

Dept. : 04/05/06/11/13/30/34/66/83/84

L'IC est réalisée par une entreprise certifiée. Le rapport d'IC respecte les exigences de l'article R.554-34 du code de l'environnement et celles de l'article 15 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié.

Recommandation spécifique - Travaux avec pose de réseaux -

Votre chantier a été identifié comme étant susceptible de contenir des travaux de pose de réseaux (Eau, Electricité, télécom, gaz assainissement...) sur une emprise importante. Le guide technique de travaux prévoit des recommandations et prescriptions associées (notamment RX-DBG) afin **d'éviter les endommagements de branchements gaz.**



Prescriptions du guide technique RX-DBG et TX-TER 2

Avant de réaliser le terrassement sur le linéaire d'une rue, vérifier si tous les branchements font l'objet d'un marquage.

Il est recommandé de **dégager les branchements avant la progression mécanisée de la tranchée.**

Si un branchement non localisé est trouvé en dehors de la bande de 1 m de part et d'autre de l'affleurant, un point d'arrêt doit être observé avec à minima l'appel à l'exploitant.

Vous prévoyez de démolir un bâtiment, avez-vous pensé au gaz et à votre sécurité ?



Ce coffret
est-il encore
alimenté en
gaz ???

Il est important de vérifier que toute
alimentation gaz est bien supprimée
avant d'engager les travaux.

Un branchement présent dans un
coffret gaz peut toujours être alimenté,
même si le bâtiment ne possède plus
d'installation de gaz, ni de compteurs.

Dépose du branchement, de compteur(s) ?

Contactez GRDF à ce numéro

09 69 36 35 34

AGNRC

Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseils.
Numéro Cristal

ATTENTION au délai d'intervention :

Contactez GRDF le plus en amont possible de votre chantier.

Des délais d'intervention incompressibles seront nécessaires pour supprimer tout
raccordement au gaz pour permettre les travaux.

Raccordement de votre futur projet ?

Un conseiller AGNRC étudiera votre projet de raccordement de votre nouvelle
construction ou rénovation.



Veillez
aux
RÈGLES
du
MARQUAGE
qui préservent la
SÉCURITÉ !

Reportez-vous
AU GUIDE
d'application
de la
réglementation



Savoir identifier Les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF

Les principaux objets représentés sur un plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Trottoir, mur 	Poteau Telecom/elec. 	Avaloirs
Accès, seuil 	Arbre 	Plaque d'égout
Bâtiment 	Borne incendie 	Plaque Telecom

Les principaux éléments du réseau gaz que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Coffret gaz en façade 	Dans la rue 	Armoire gaz 	Dans la rue
Coffrets gaz Enterrés 	Dans la rue 	Regards (Bouches) 	Dans la rue

Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

Robinets (vannes) de réseau 	Dans la rue Regards ronds, ovales ou chambre GAZ
Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro.	

L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF (suite)

	Cette borne indique la présence d'un réseau MPC à proximité.
	Les plaques de signalisation rectangulaires ou rondes fixées sur un mur permettent de déterminer la position d'un regard (bouche) de robinet et donc la présence d'un ouvrage. Attention, les regards (bouches) peuvent être recouverts de terre ou de goudron.
	Dans un coffret, la présence d'un détendeur indique que le branchement est raccordé à un réseau en Moyenne Pression B.

Conception Réalisation MISTIERIS - Mars 2017

Lire et comprendre un plan GRDF

Réglementation travaux



Réf.: 2RDD0812 - Photos: GRDF (Philippe Houssin) / D.R.



Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension d'un plan de réseau gaz GRDF grande échelle (1/200^e ou 1/500^e).

À travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composant les fonds de plan, la représentation des réseaux et des branchements gaz ainsi que les règles pour la localisation.

Lire et comprendre un plan GRDF

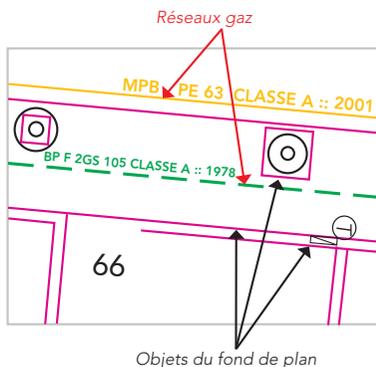
GRDF vient de vous remettre un plan au 1/200° ou au 1/500°.

Éléments composant le plan

Le plan se compose d'un fond de plan (comprenant des éléments de voirie et du bâti) et de réseaux de distribution du gaz.

Les réseaux gaz sont représentés selon deux nuances de vert et en orange selon la pression du réseau.

Dans le fond de plan, les bâtiments et les trottoirs sont représentés en noir, gris et magenta.

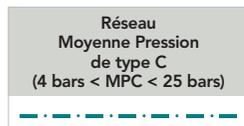
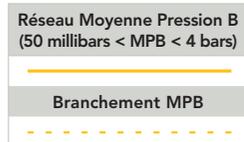
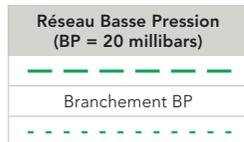


Dans l'exemple ci-contre, il y a deux types de réseaux gaz :

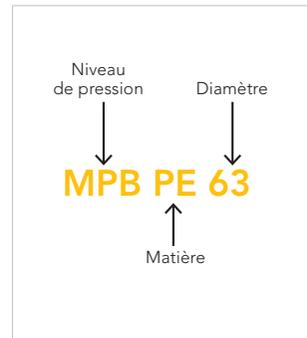
- Une canalisation de type BP en fonte ductile et de diamètre 105 mm.
- Une canalisation de type MPB en polyéthylène et de diamètre 63 mm.

Les réseaux et branchements

Représentation



Texte au-dessus de la canalisation



Les cotations

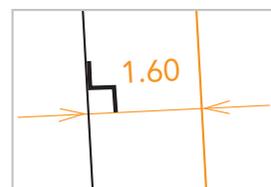
Les cotations sont utilisées pour repérer au sol la position des canalisations et des repères (mobilier urbain ou façades d'immeubles) visibles, fixes, et durables sur le terrain.

Ce qu'il faut savoir :

Les cotes peuvent avoir deux couleurs: la couleur noire ou la couleur du réseau. Un point du réseau peut être coté :

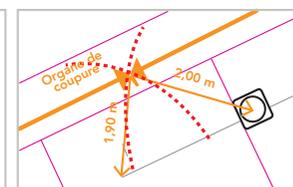
a) Perpendiculairement au mur.

Le réseau MPB (en orange) est coté par rapport à un point perpendiculaire au mur.

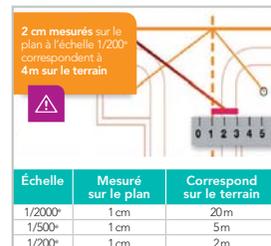


b) par triangulation

prises par rapport à 2 points ou plus. Le réseau MPB (en orange) est coté par triangulation prises par rapport à 2 points: l'angle du mur et le centre de la plaque d'égout.



Échelle de présentation



Sur un plan au 1/200°

1 cm équivaut à 2 m sur le terrain.

À l'aide d'une règle graduée (kutch), mesurez la distance sur le plan entre 2 points. Selon l'échelle, la mesure effectuée sur le plan vous permet ainsi de connaître la distance réelle sur le terrain.

Ex. : 4 cm sur le plan correspond à 8 m sur le terrain.



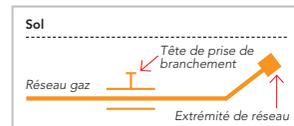
ATTENTION !

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à la règle graduée indiquée sur le plan.



La profondeur

Sur le plan, elle est indiquée en mètres entre parenthèses dans les caractéristiques réseaux comme par exemple : **MPB PE 110 (0,70)...**



ATTENTION !

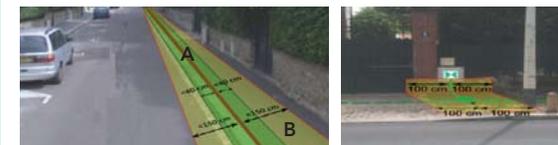
Certains accessoires et les extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.

Localiser une canalisation GRDF selon sa classe de précision

Pour les canalisations

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. (exception à Paris, les réseaux GRDF sont en classe A, sauf indications contraires en classe B ou C)

Classe de précision	Incertitude maximale de localisation. Le réseau ou tronçon se trouve, par rapport à sa position cartographique, dans un fuseau :	Pour les tronçons de réseau qui ont une classe de précision différente de celle du plan, la classe de précision figure dans les caractéristiques réseau comme suit :
A	<ul style="list-style-type: none"> • Inférieur ou égal à 40 cm pour les réseaux rigides en acier, cuivre, fonte ou tôle bitumée. • Inférieur ou égal à 50 cm pour les réseaux en PE (polyéthylène). 	Le terme CLASSE A est inséré en toutes lettres dans les caractéristiques associées aux tronçons en classe A. MPB PE 63 CLASSE A :: 2001. Des séparateurs de classe indiquent les limites des tronçons en Classe A
B	Inférieur ou égal à 1m50.	Sans indication de classe dans les caractéristiques réseaux, le tronçon est en classe B par défaut, sauf indication classe C. (la classe B est parfois indiquée)
C	La position du réseau ou du tronçon de réseau n'est pas connue avec précision.	Série de ???, ou termes position incertaine, supposée, inconnue, approximative...



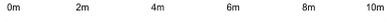
Pour les branchements

Tous les branchements présents dans l'emprise des travaux sont rattachés au réseau principal représenté et pourvus d'affleurants (coffrets ou regards [bouches]) visibles depuis le domaine public. S'ils ne sont pas cartographiés, les branchements se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre par rapport à l'axe de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, ils sont dans une bande de 1 m de part et d'autre du tracé, ou dans une bande de largeur 0,5 m (0,4 m) de part et d'autre s'ils sont indiqués en classe A (ou CL A). En conséquence, les techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications §3.4, §5.2.7, la fiche RX-DBG et le §5.4.2 du guide technique Version 2017 relatif aux travaux à proximité de réseaux.



ATTENTION !

Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret et l'immeuble. Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808319.589 m, 2422404.960 m, L2E

Coordonnées GPS

48.766 , 5.170



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

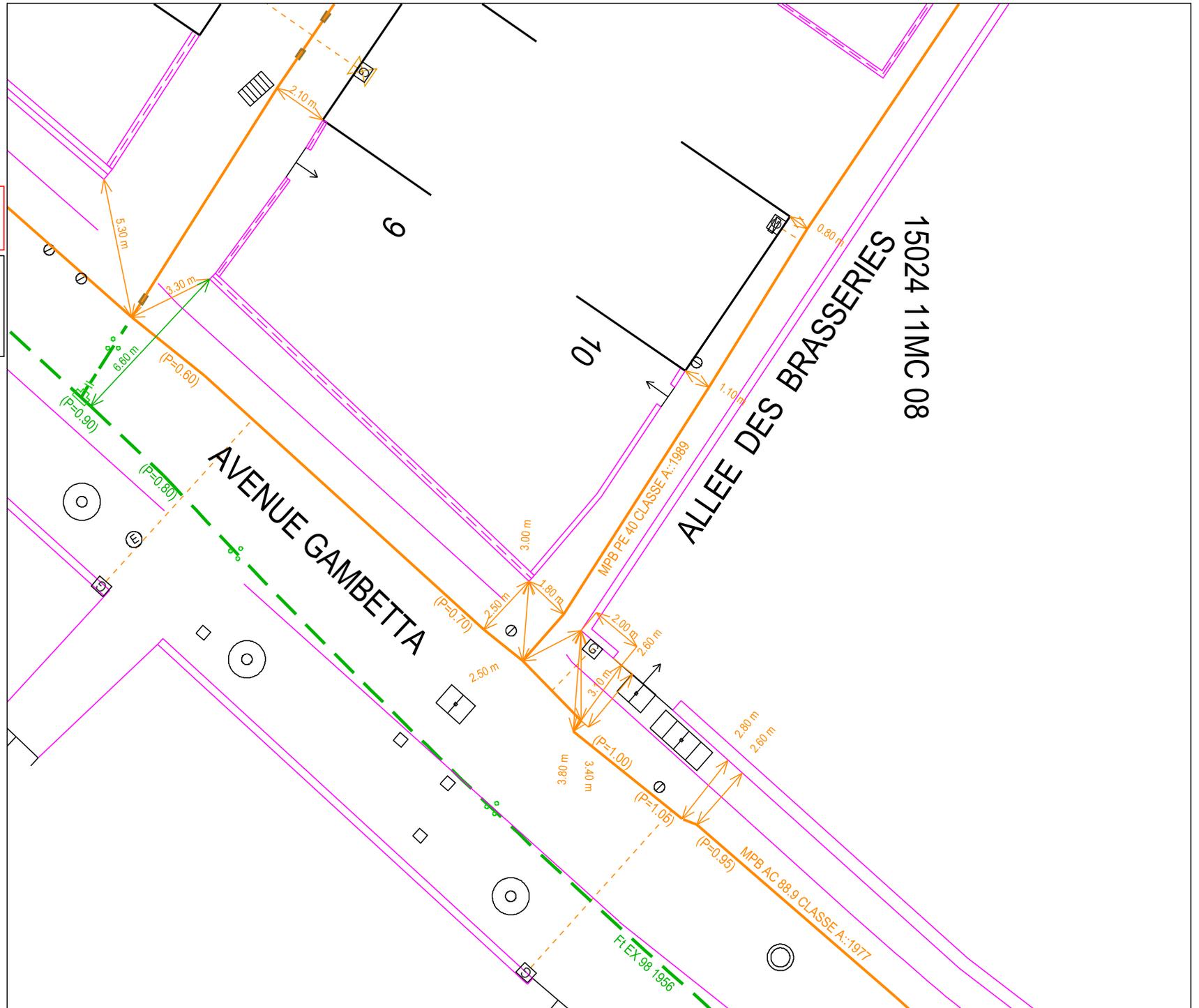
Date d'impression: 12/11/2019

Page 2 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

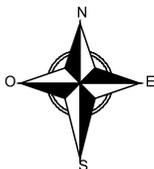
Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808319.589 m, 2422441.820 m, L2E

Coordonnées GPS

48.767 , 5.170



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

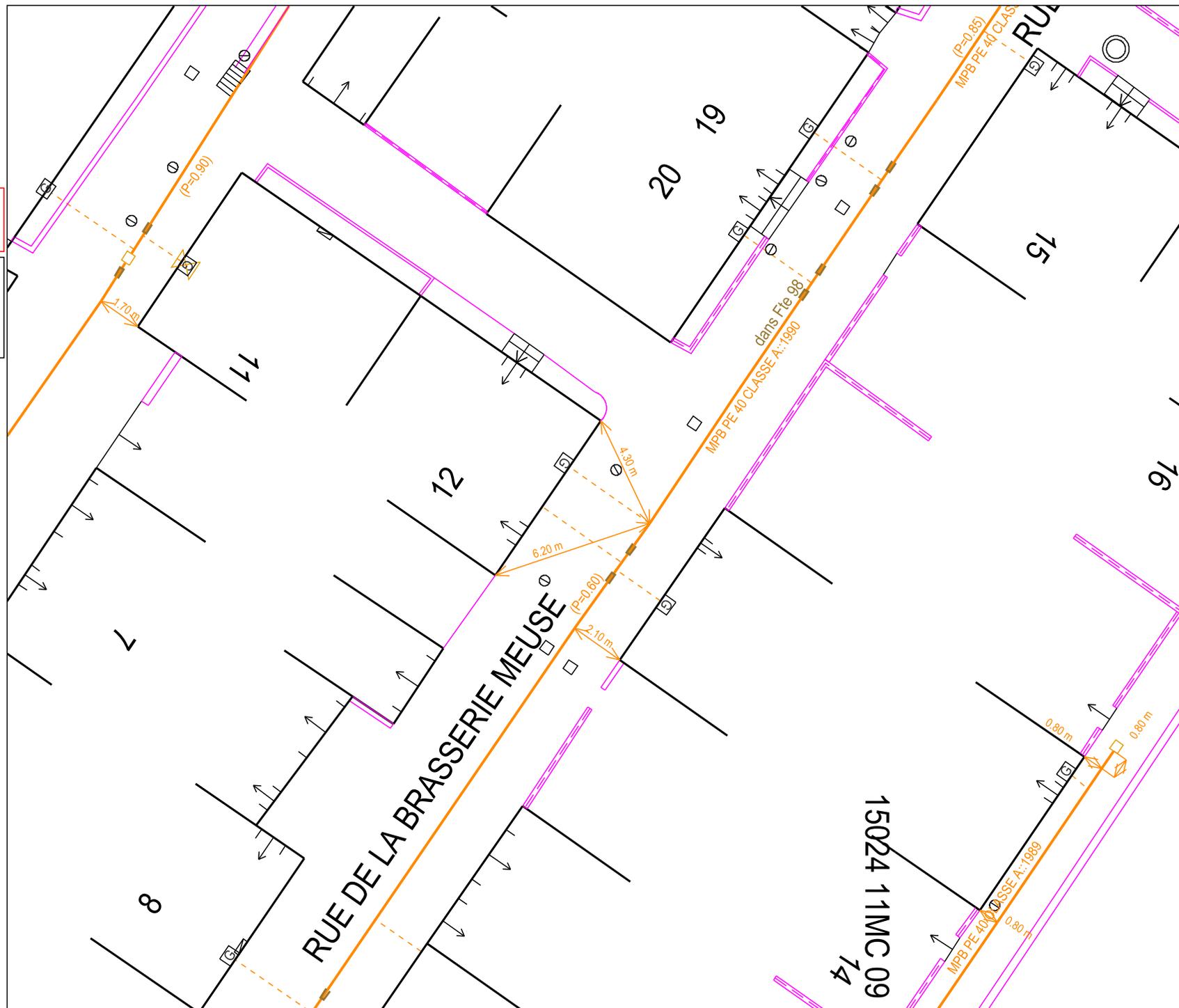
Date d'impression: 12/11/2019

Page 3 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

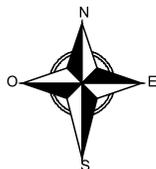
Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808363.240 m, 2422347.865 m, L2E

Coordonnées GPS

48.766 , 5.170



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

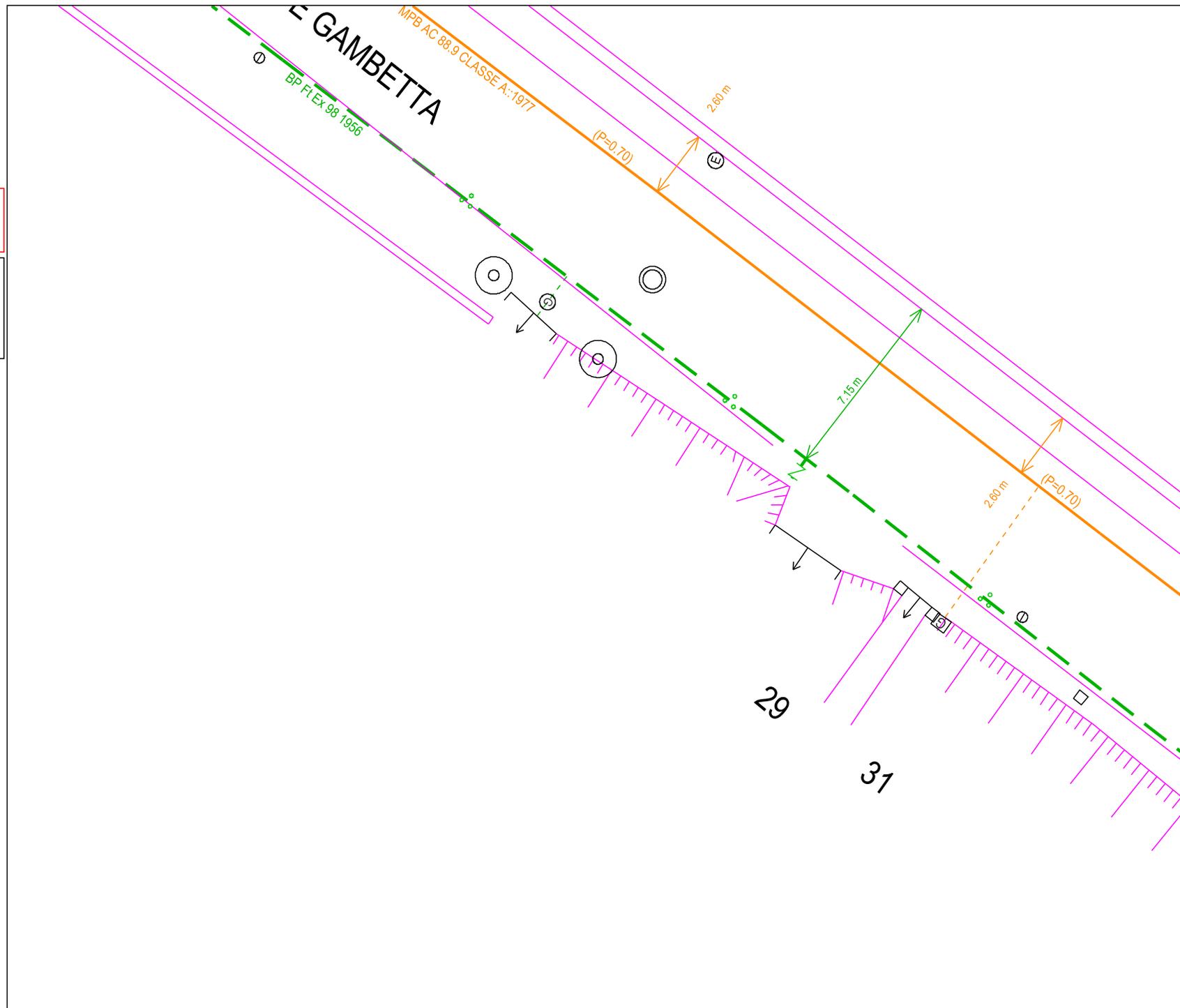
Date d'impression: 12/11/2019

Page 4 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

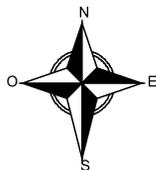
Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808363.240 m, 2422384.725 m, L2E

Coordonnées GPS

48.766 , 5.170



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

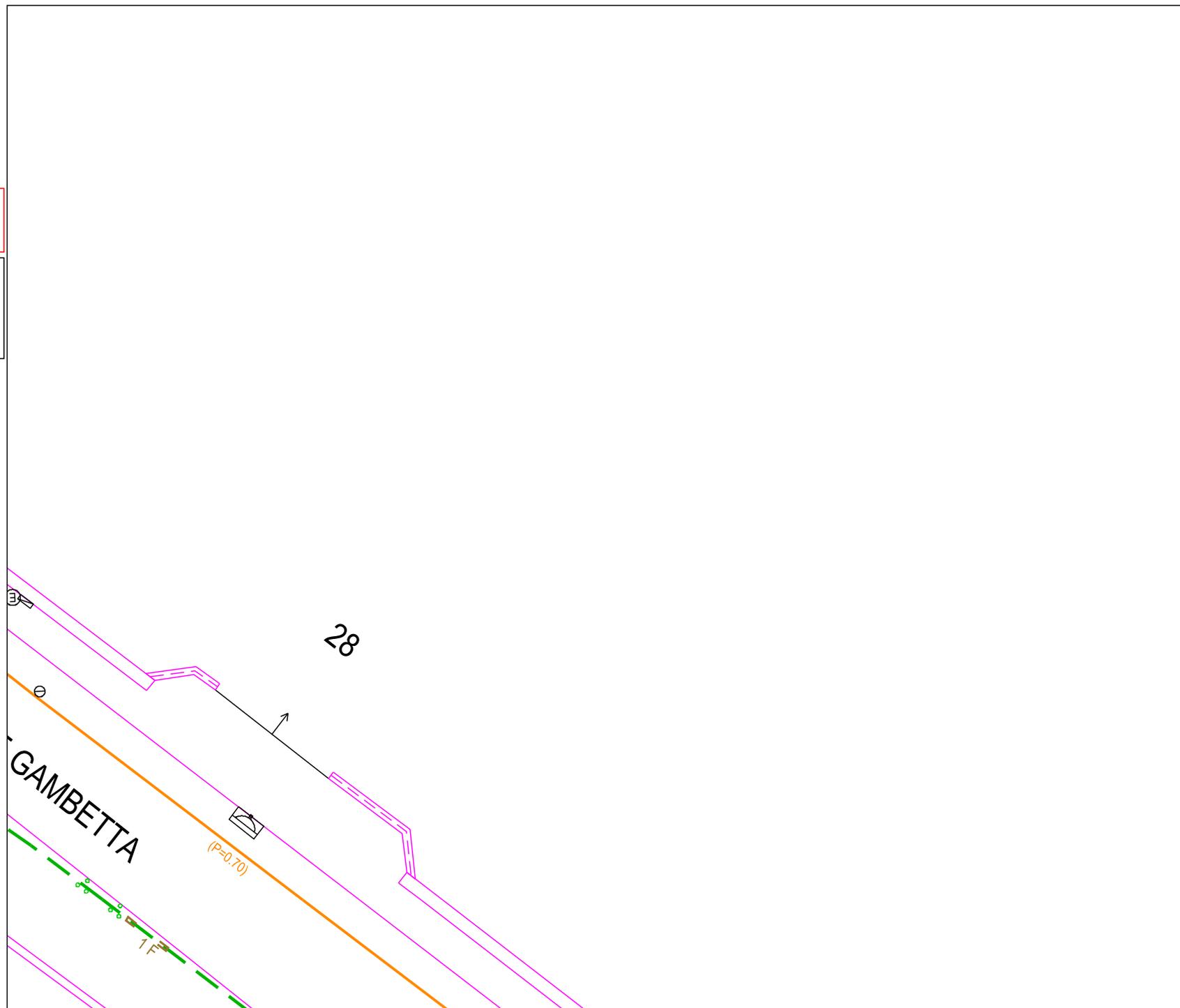
Date d'impression: 12/11/2019

Page 5 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF



Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

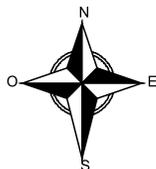
Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808363.240 m, 2422458.445 m, L2E

Coordonnées GPS

48.767 , 5.170



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

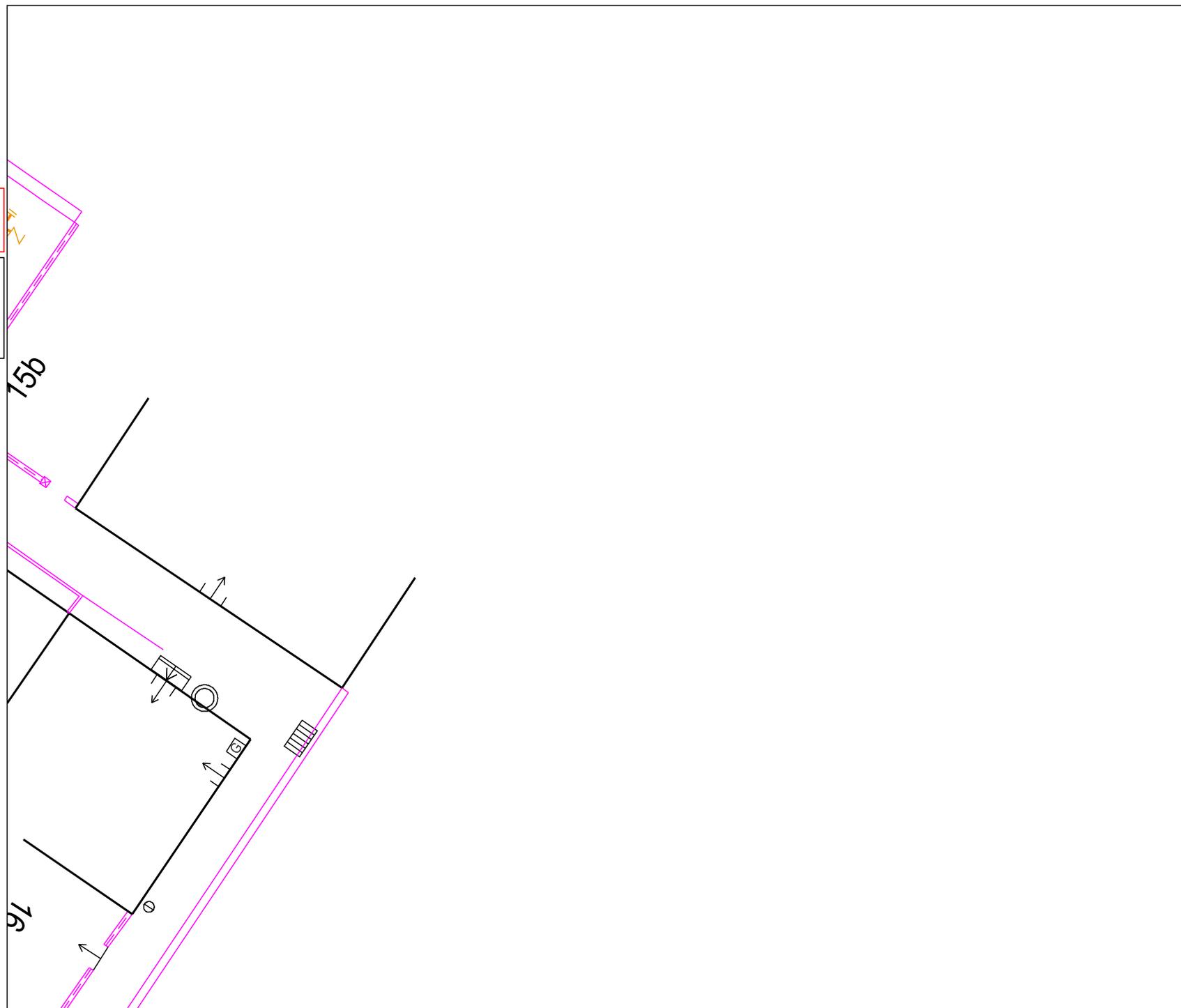
Date d'impression: 12/11/2019

Page 6 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF



Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

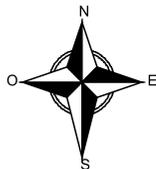
Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu
808363.240 m, 2422495.305 m, L2E

Coordonnées GPS
48.767 , 5.170



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR
Commune: Bar-le-Duc

Date d'impression: 12/11/2019

Page 7 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:
2019110800591TOF





URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

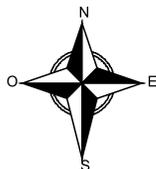
Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808406.890 m, 2422311.005 m, L2E

Coordonnées GPS

48.765 , 5.171



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

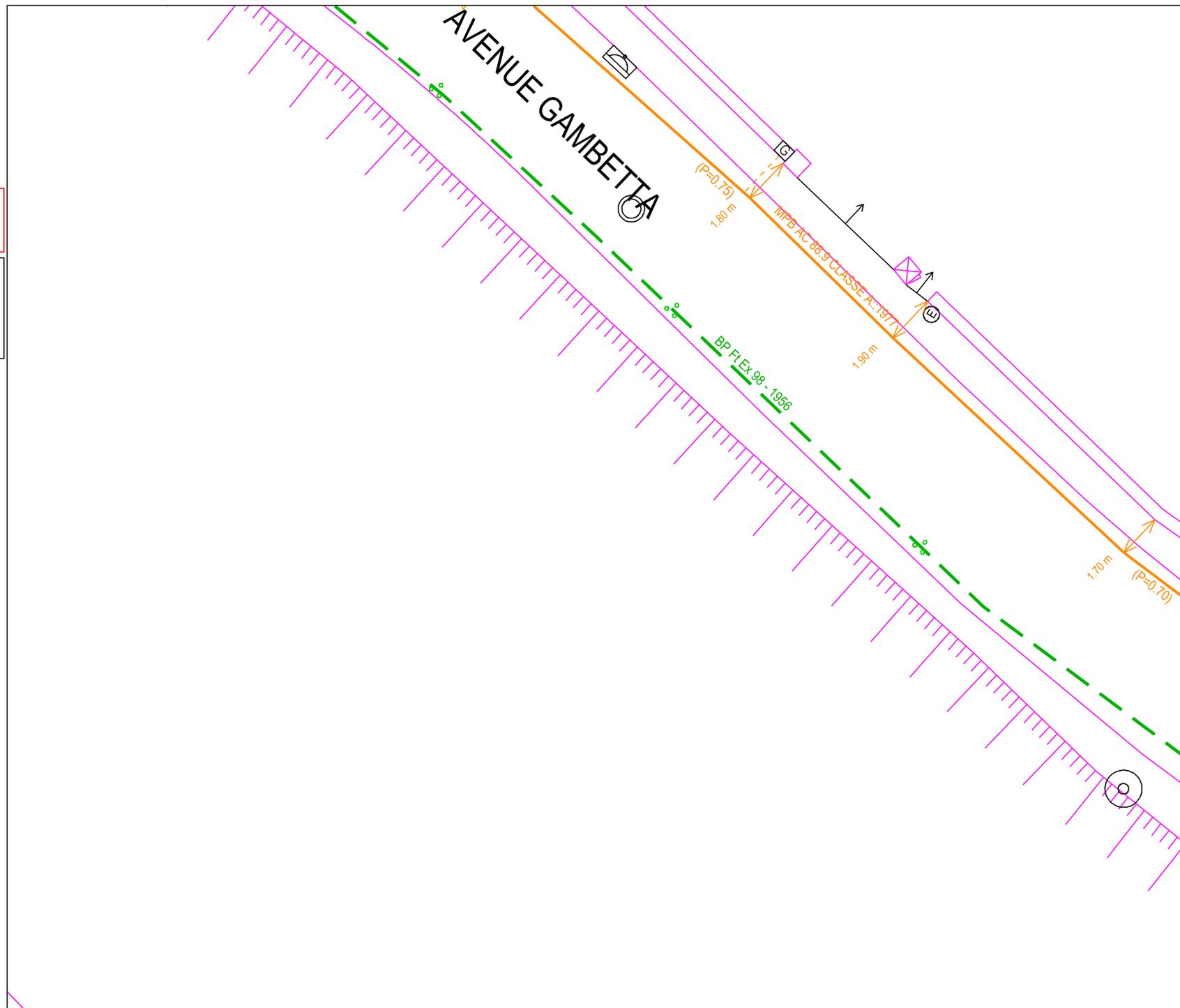
Date d'impression: 12/11/2019

Page 8 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF



Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

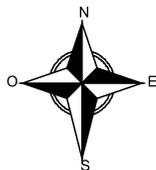
Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808406.890 m, 2422347.865 m, L2E

Coordonnées GPS

48.766 , 5.171



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

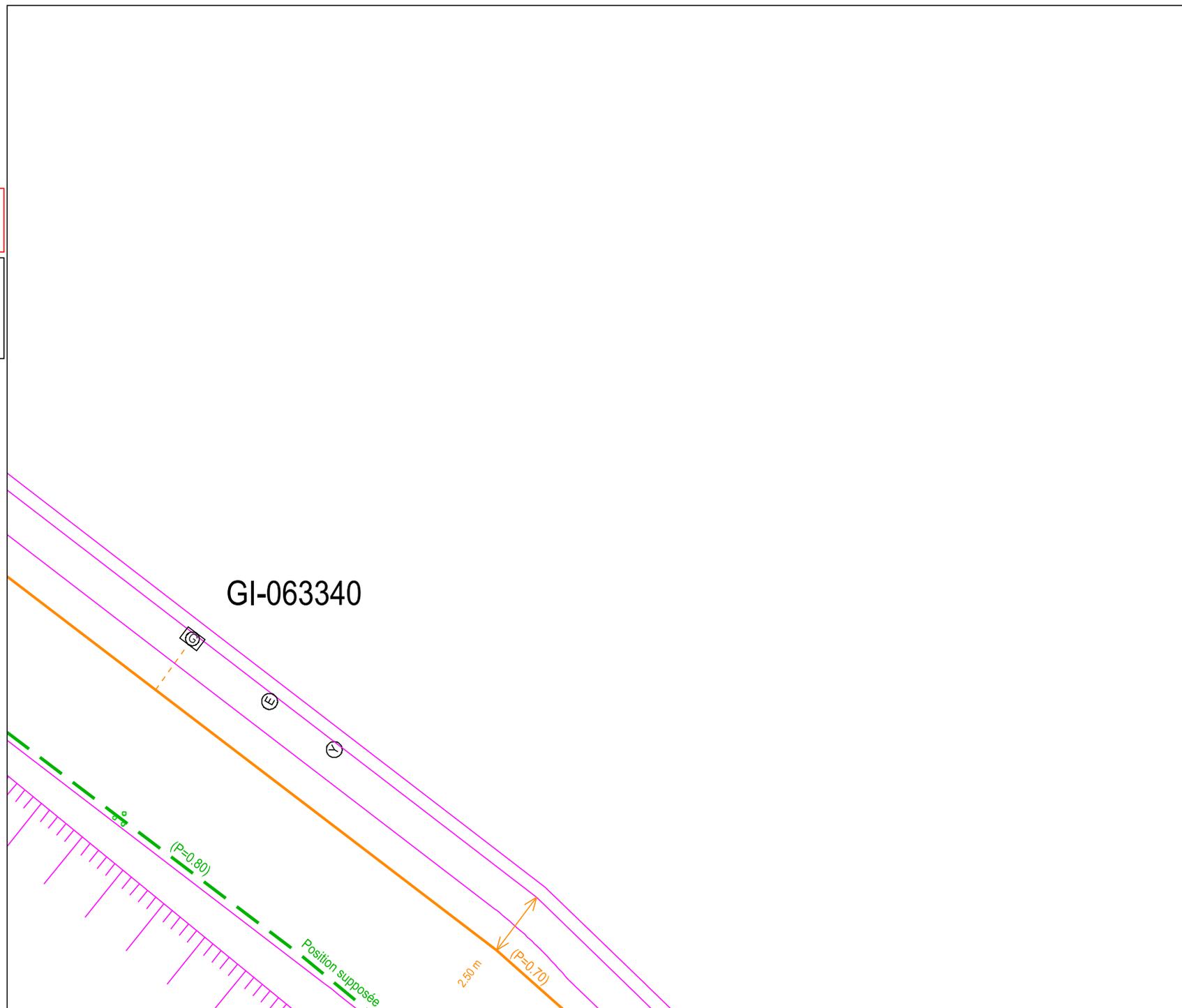
Date d'impression: 12/11/2019

Page 9 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

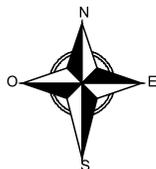
Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808406.890 m, 2422458.445 m, L2E

Coordonnées GPS

48.767 , 5.171



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

Date d'impression: 12/11/2019

Page 10 sur 15

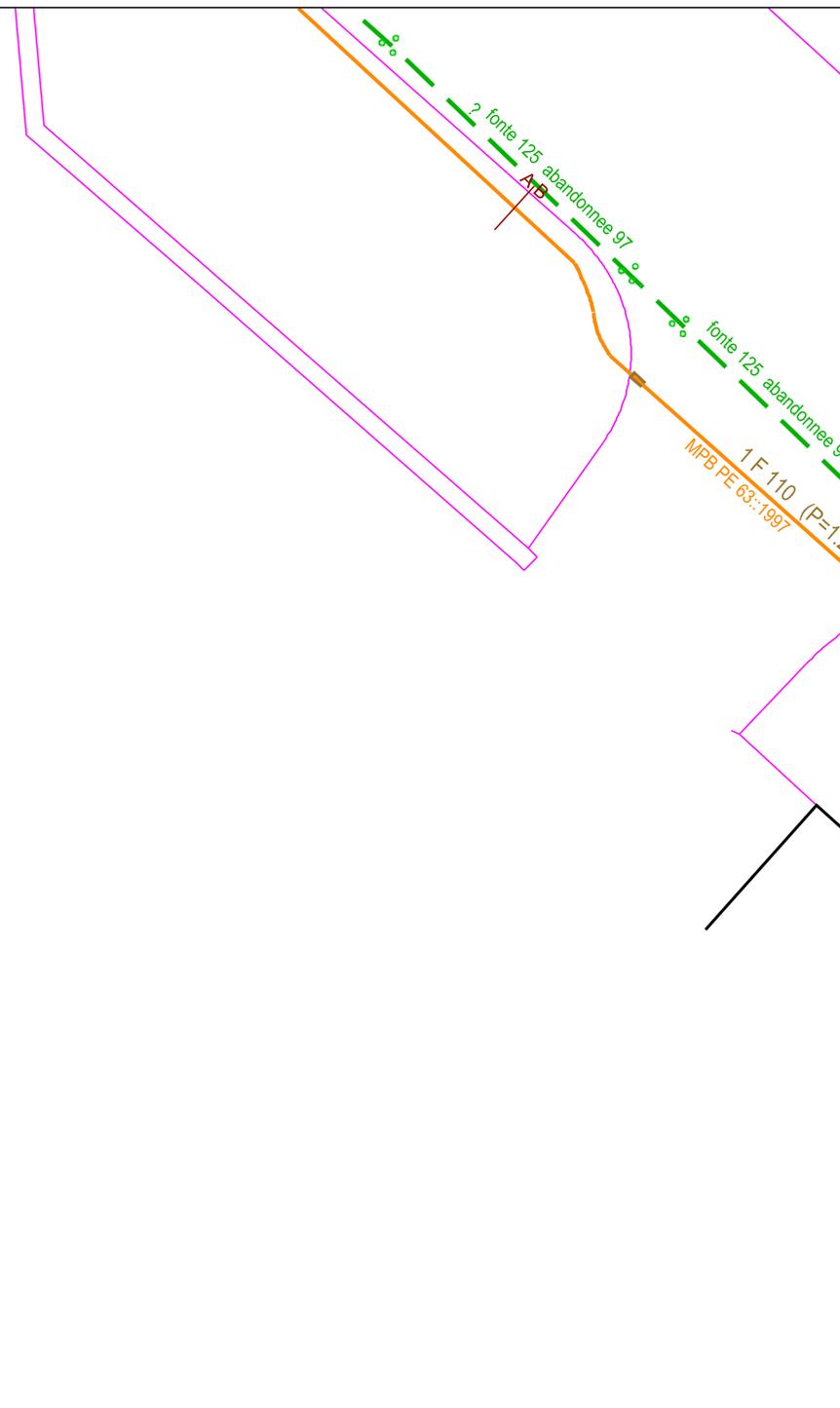
Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF

15024 11MC 09

15024 11MC 04



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

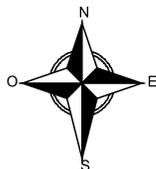
Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808450.539 m, 2422441.820 m, L2E

Coordonnées GPS

48.767 , 5.171



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

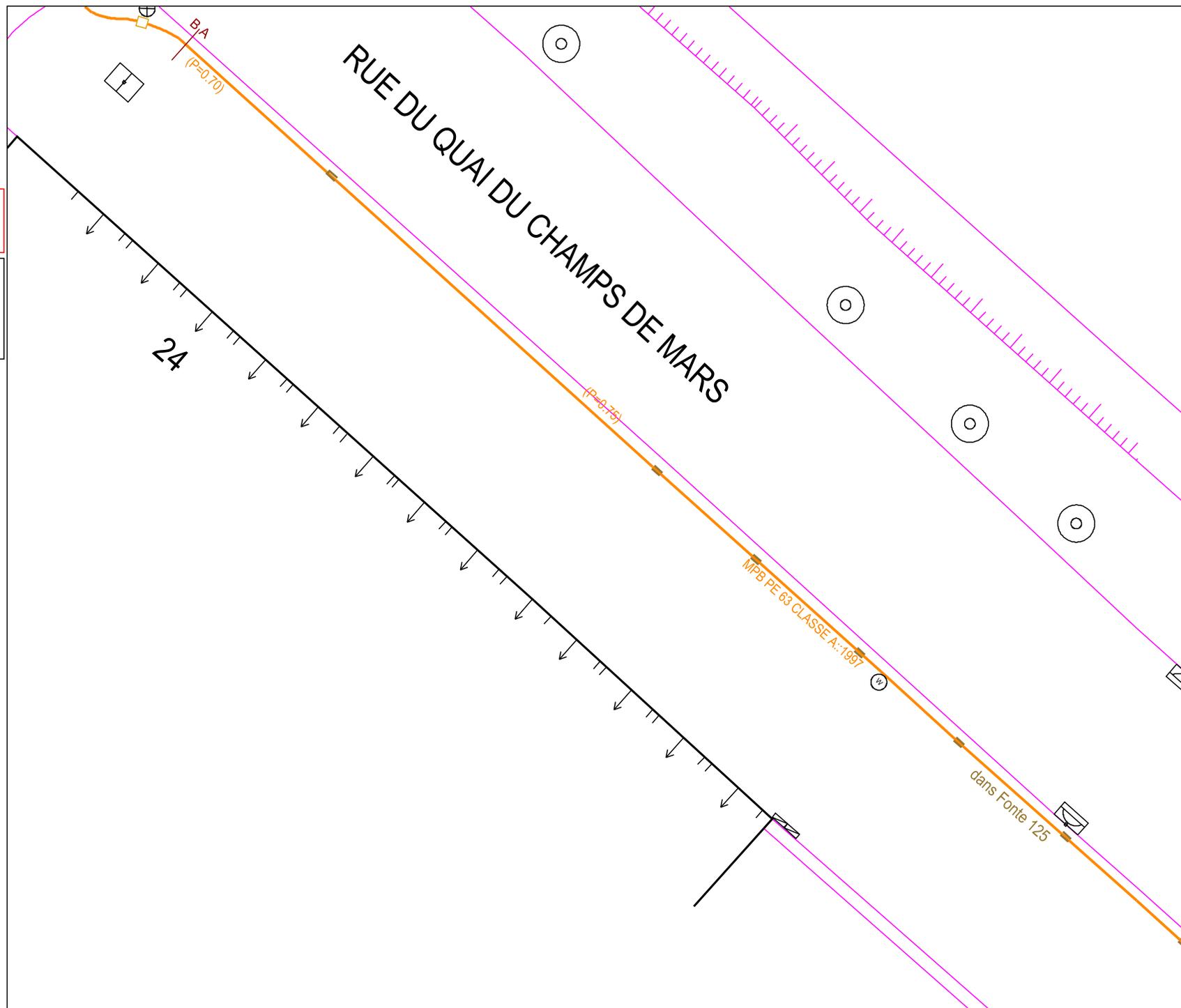
Date d'impression: 12/11/2019

Page 12 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

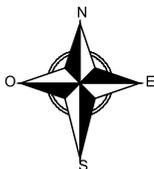
Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808450.539 m, 2422478.680 m, L2E

Coordonnées GPS

48.767 , 5.171



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

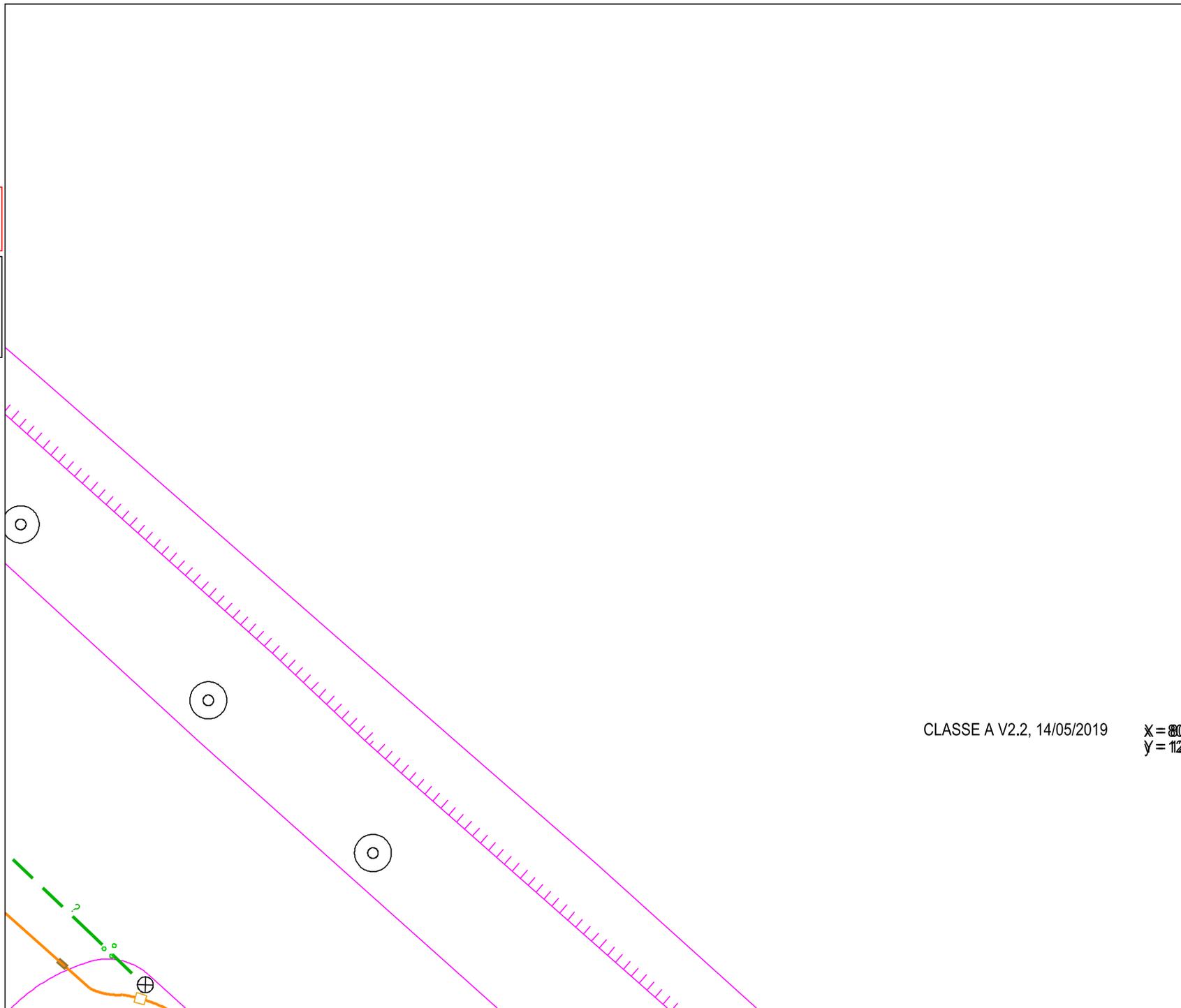
Date d'impression: 12/11/2019

Page 13 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF



CLASSE A V2.2, 14/05/2019

x = 808
y = 1122

GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

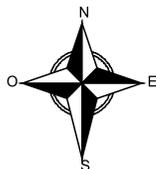
Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808494.190 m,2422384.725 m,L2E

Coordonnées GPS

48.766 , 5.172



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

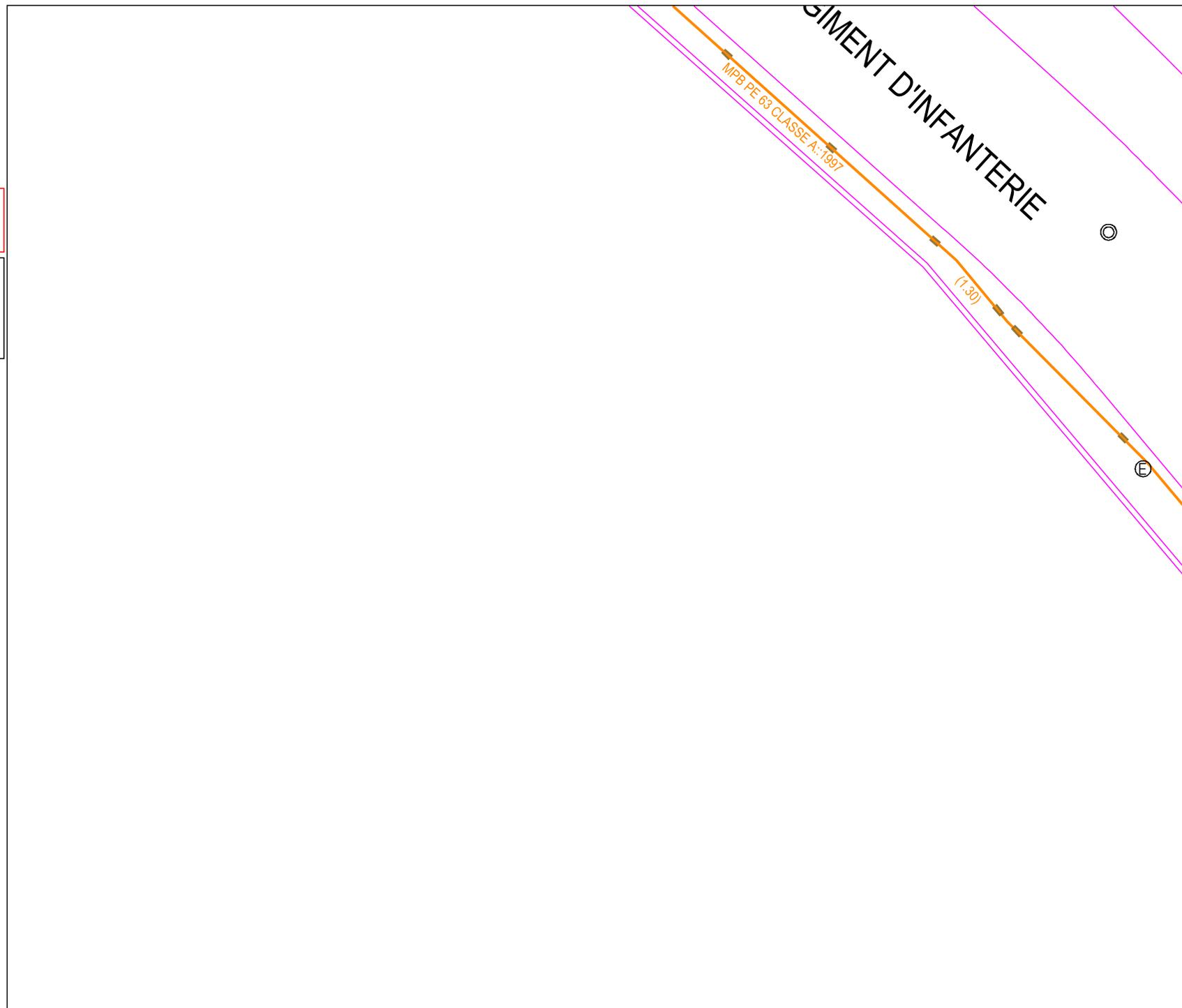
Date d'impression: 12/11/2019

Page 14 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF



GRDF

Format: A4 Paysage

Echelle: 1:200

0m 2m 4m 6m 8m 10m

URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

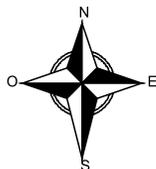
Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu

808494.190 m, 2422421.585 m, L2E

Coordonnées GPS

48.766 , 5.172



Utilisateur: S-PHI-BATCHS-PR

Commune: Bar-le-Duc

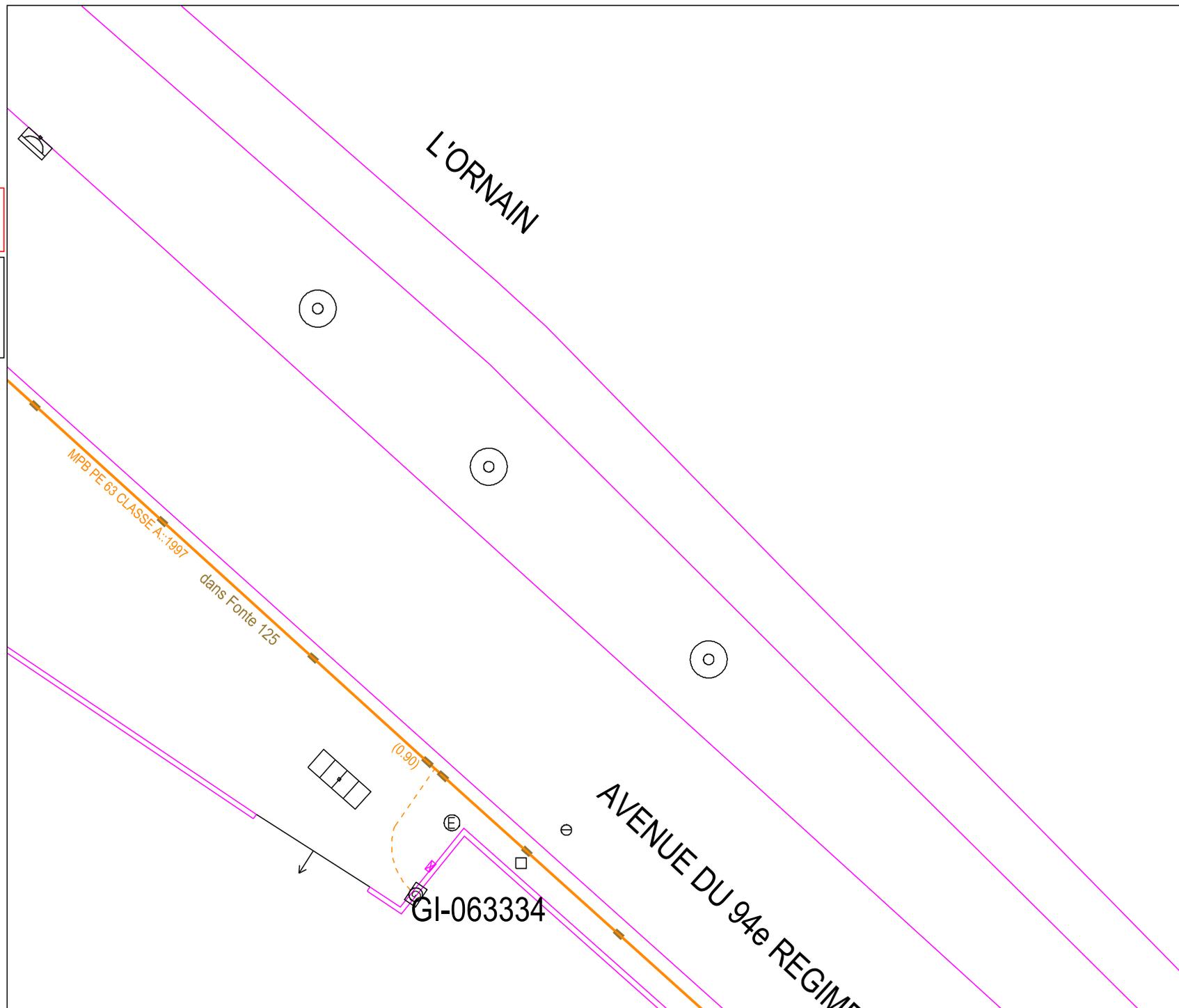
Date d'impression: 12/11/2019

Page 15 sur 15

Description :

Numéro Guichet Unique:

2019110800591TOF



GRDF GRAND EST
Service DT DICT

140 rue Georges Charpak
3PA1
51430 BEZANNES
France
Tél: +33326894380 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°
1946007891. 194601RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

RECOMMANDATIONS GENERALES LIEES AUX PLANS JOINTS

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT : avant toute impression des plans joints, assurez vous qu' aucune mise à l' échelle automatique n' est activée dans votre gestionnaire d' impression. - Le format papier des pages à imprimer figure sur chaque plan A4 A3 A2 A1 ou A0. - Le format des plans grande échelle utilisé par GRDF respecte la capacité d' impression maximale que vous avez déclarée dans votre déclaration. Le format A4 est retenu si vous avez sélectionné A4 comme étant votre capacité maximale d' impression ou par défaut en absence de sélection.

PRESENCE D' INCERTITUDES SUR LA POSITION D' OUVRAGES : il existe dans l' emprise de vos travaux ou à proximité de celle- ci, des ouvrages gaz dont l' incertitude de position peut- être assimilée à celle de la classe C. Ces ouvrages sont indiqués par un texte de type "position incertaine" ou par une série de points d' interrogations. Ces textes, ou symboles, sont entourés sur les plans de détails joints. Si vos terrassements croisent ou approchent ces ouvrages à moins de 2m en X, Y, des investigations complémentaires sans fouille sont nécessaires sur cette portion d' ouvrage.

RECOMMANDATIONS GENERALES de GRDF, OU RECOMMANDATIONS LIEES AUX OUVRAGES

RECOMMANDATIONS LIEES AUX BRANCHEMENTS :

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S' ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d' autre de l' affleurant identifié, en direction de la canalisation. S' ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.

Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.

Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

LES DISPOSITIFS AVERTISSEURS

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l' emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur. Il convient donc d' avoir toujours à l' esprit que la présence d' un dispositif avertisseur, au- dessus de l' ouvrage de distribution de gaz, n' est pas systématique :

Responsable : **EXPLOITANT GRDF**

Tél: +33326894380

Date: 13/11/2019

Signature :

GRDF GRAND EST
Service DT DICT

140 rue Georges Charpak
3PA1
51430 BEZANNES
France
Tél: +33326894380 Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°
1946007891. 194601RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (* date NFP 98-331)
- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.
- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie

RECOMMANDATIONS PROFONDEURS DES OUVRAGES

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne « profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages » du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.

En toutes hypothèses :

- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose
- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

DISPOSITIFS AVERTISSEURS SPECIFICITE : ATTENTION, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, sont situés des ouvrages probablement non dotés de dispositif avertisseur (grillage jaune). Les ouvrages antérieurs à 1985 sont particulièrement concernés (l'année des ouvrages est indiquée dans les textes le long des réseaux ; exemple 1978 dans "MPB AC 112 : 1978"). Le risque d'absence de dispositif avertisseur concerne également les branchements. Il convient de prévoir des sondages ou des localisations en techniques douces et de signaler aux équipes intervenantes l'absence probable de dispositif avertisseur.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX DECLAREES

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

Responsable : **EXPLOITANT GRDF**

Tél: +33326894380

Date: 13/11/2019

Signature :

Service qui délivre le document

GRDF GRAND EST
Service DT DICT

140 rue Georges Charpak
3PA1
51430 BEZANNES
France

Tél: +33326894380

Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°

1946007891. 194601RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

Responsable : **EXPLOITANT GRDF**

Tél: +33326894380

Date: 13/11/2019

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

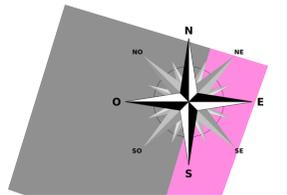
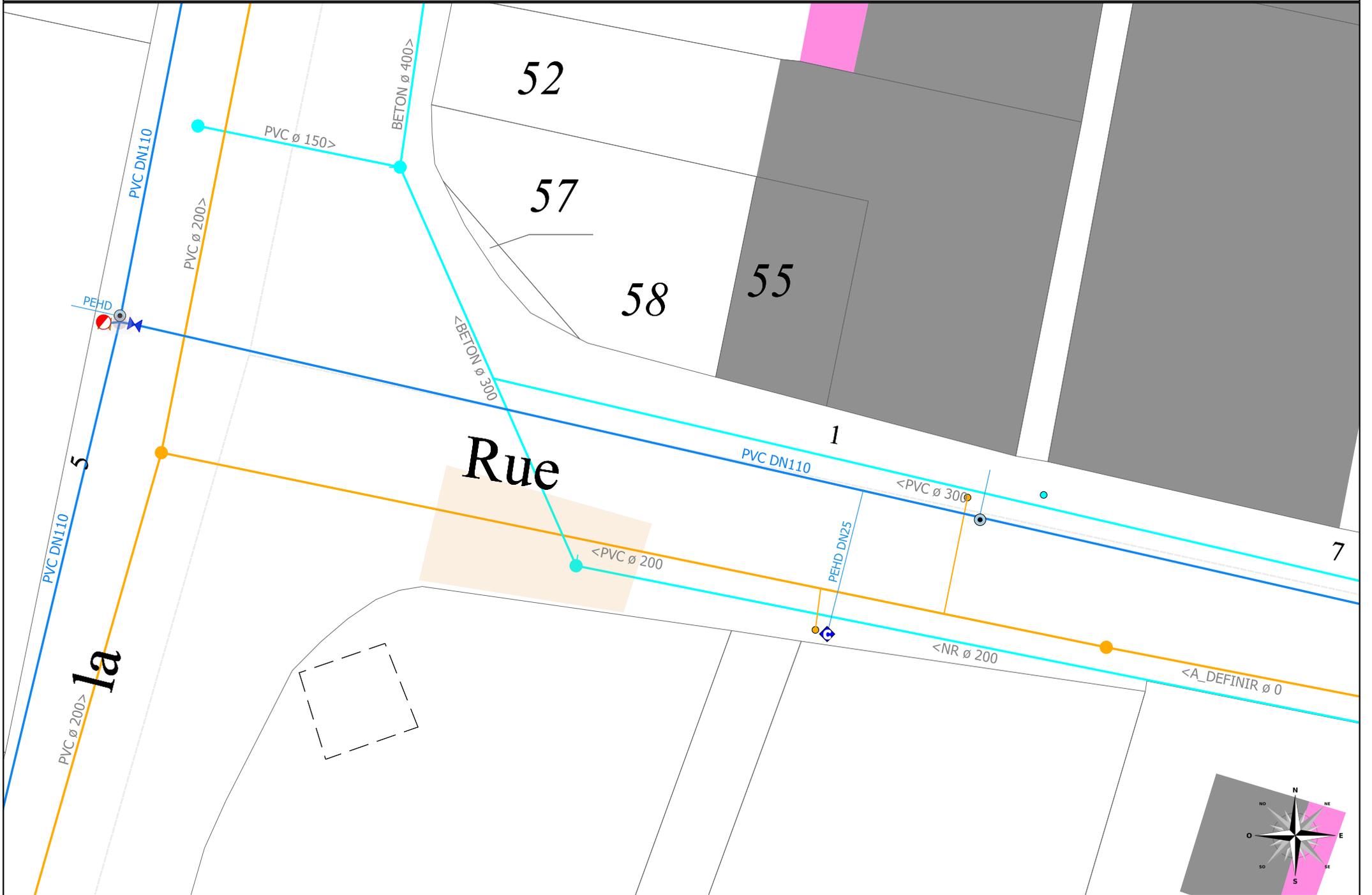
Vos travaux devront respecter les prescriptions suivantes :

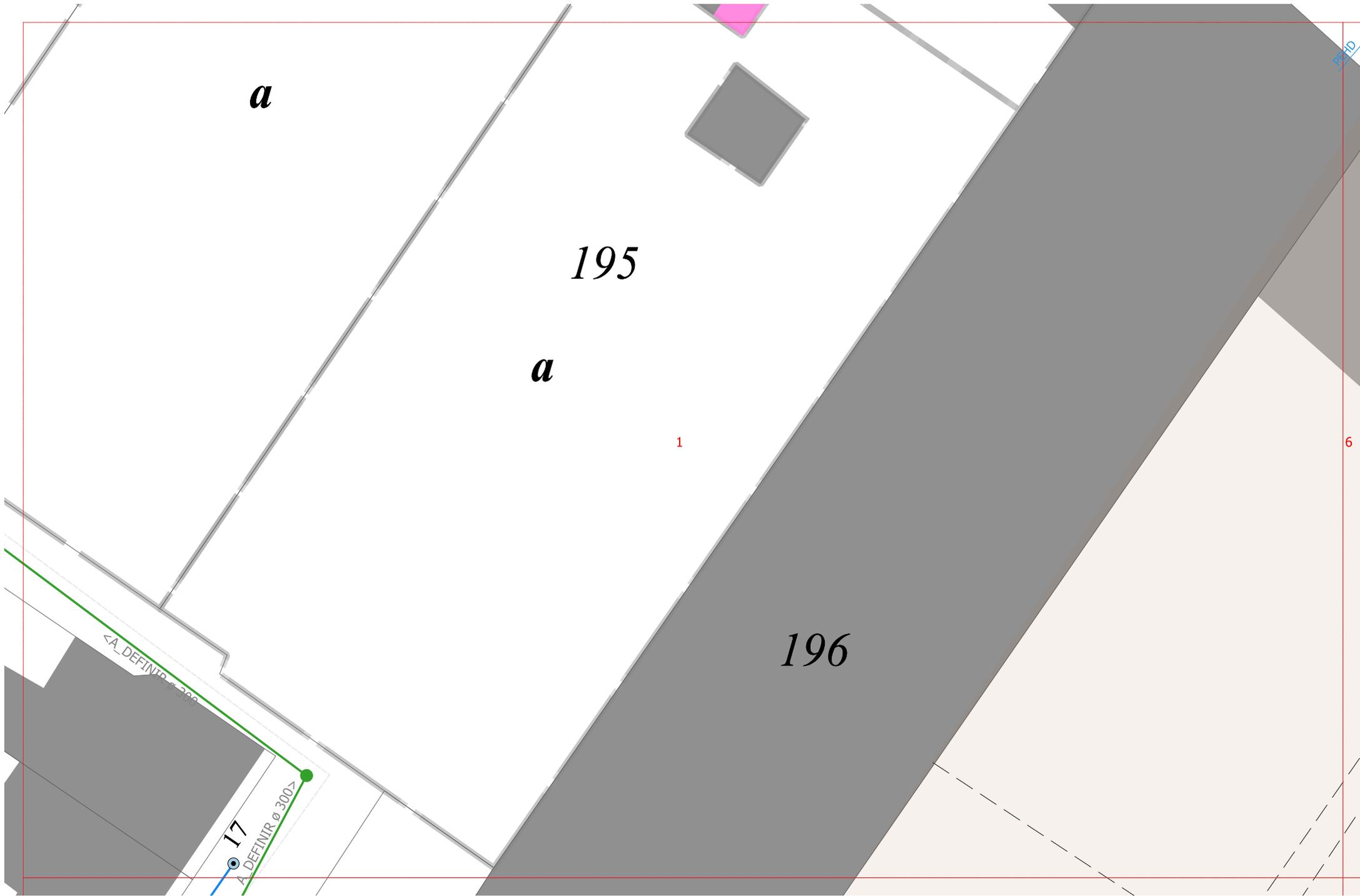
- Vos ouvrages enterrés ne devront pas se superposer à un réseau d'eau ou d'assainissement existant (hors croisement de réseau) ;
- Conformément au fascicule 70 (*ouvrages d'assainissement, art. V.6.3*) une distance minimale de 0,50 m devra être respectée entre votre réseau et les canalisations d'assainissement ;
- Conformément au fascicule 71 (*conduites d'eau potable, art. 37.3.6*) une distance minimale de 0,50 m devra être respectée entre votre réseau et les canalisations d'eau potable.
- La manœuvre des robinets du réseau d'eau potable est strictement interdite, seuls les agents de la Communauté d'Agglomération BAR-LE-DUC Sud Meuse sont habilités à intervenir sur le réseau.
- En cas de dommage aux ouvrages, il convient de prévenir le service Eau/Assainissement :
 - ✓ Pendant les heures d'ouvertures* du service au **03.29.79.56.10**
 - ✓ En dehors des heures d'ouverture* du service au **03.29.79.56.00**
- Les prises d'eau sur les poteaux d'incendie ou bouche de lavage sont formellement interdites conformément à l'article 28.1 du règlement du Service Public de l'Eau Potable.
- Le rejet des eaux de lavage et laitances de ciment dans les réseaux d'assainissement sont strictement interdit.
- Conformément à la réglementation, les résultats des investigations complémentaires devront nous être transmis dans un délai de 15 jours à l'adresse eaux.reseaux@meusegrandsud.fr

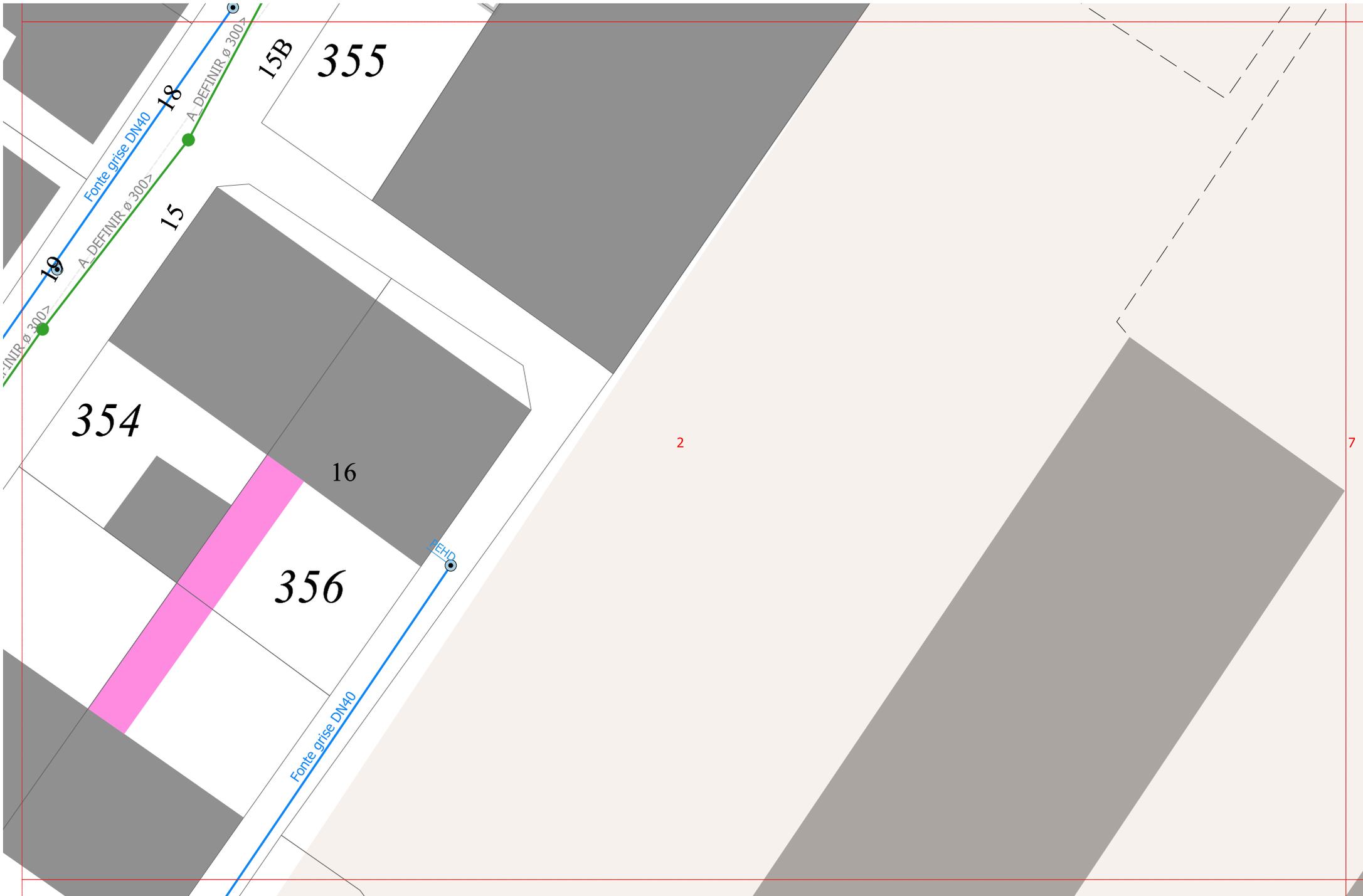
* Horaires d'ouverture du Service :

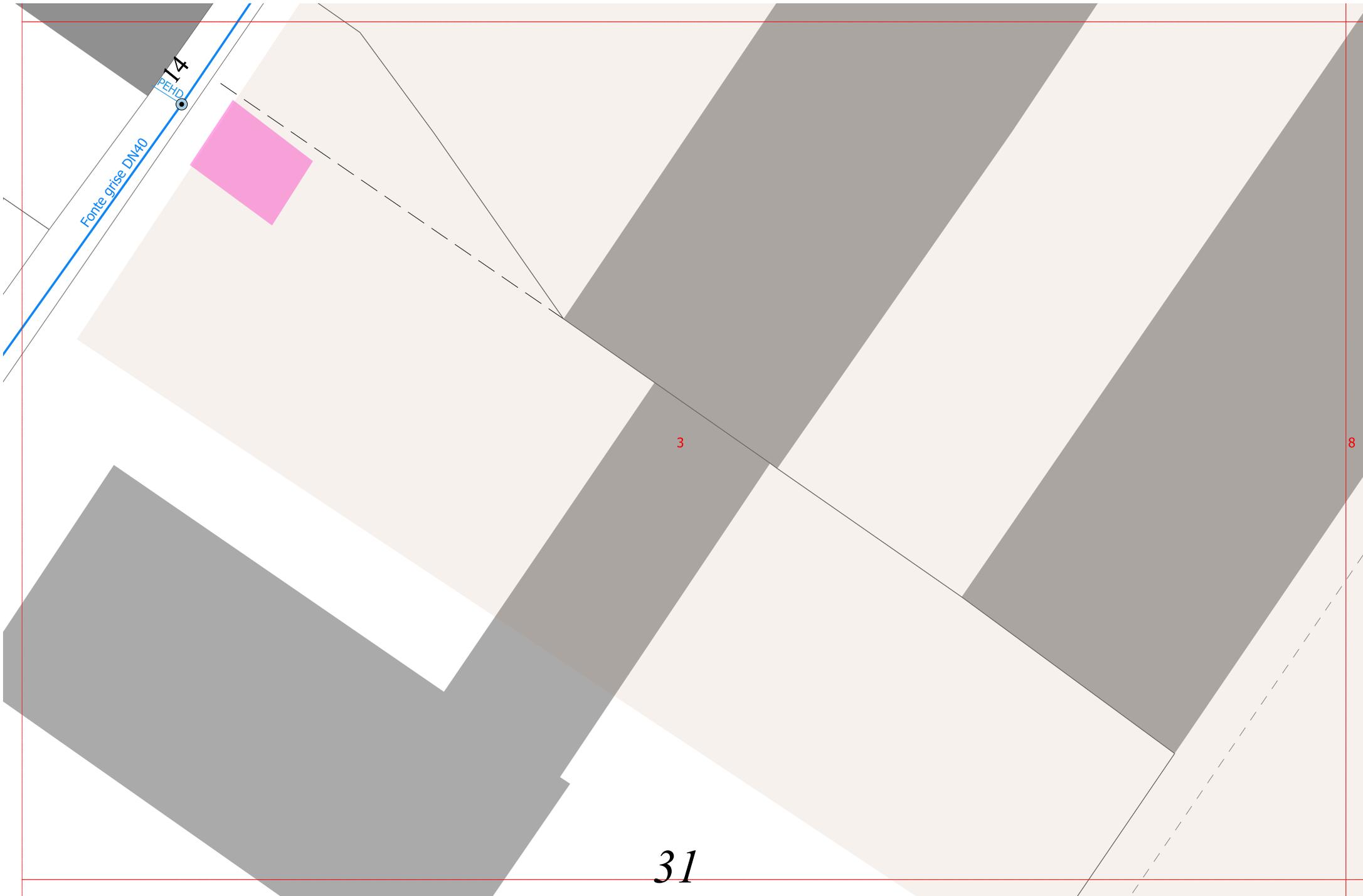
- ✓ Le lundi de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- ✓ Le mardi de 8 h30 à 12h00, **fermé l'après-midi**
- ✓ Le mercredi de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- ✓ Le jeudi de 8 h30 à 12h00, **fermé l'après-midi**
- ✓ Le vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Communauté d'Agglomération Bar-Le-Duc Sud Meuse
Réseau d'eau et d'assainissement









14

Fonte grise DN40

31

3

8

31

28

27

4

9

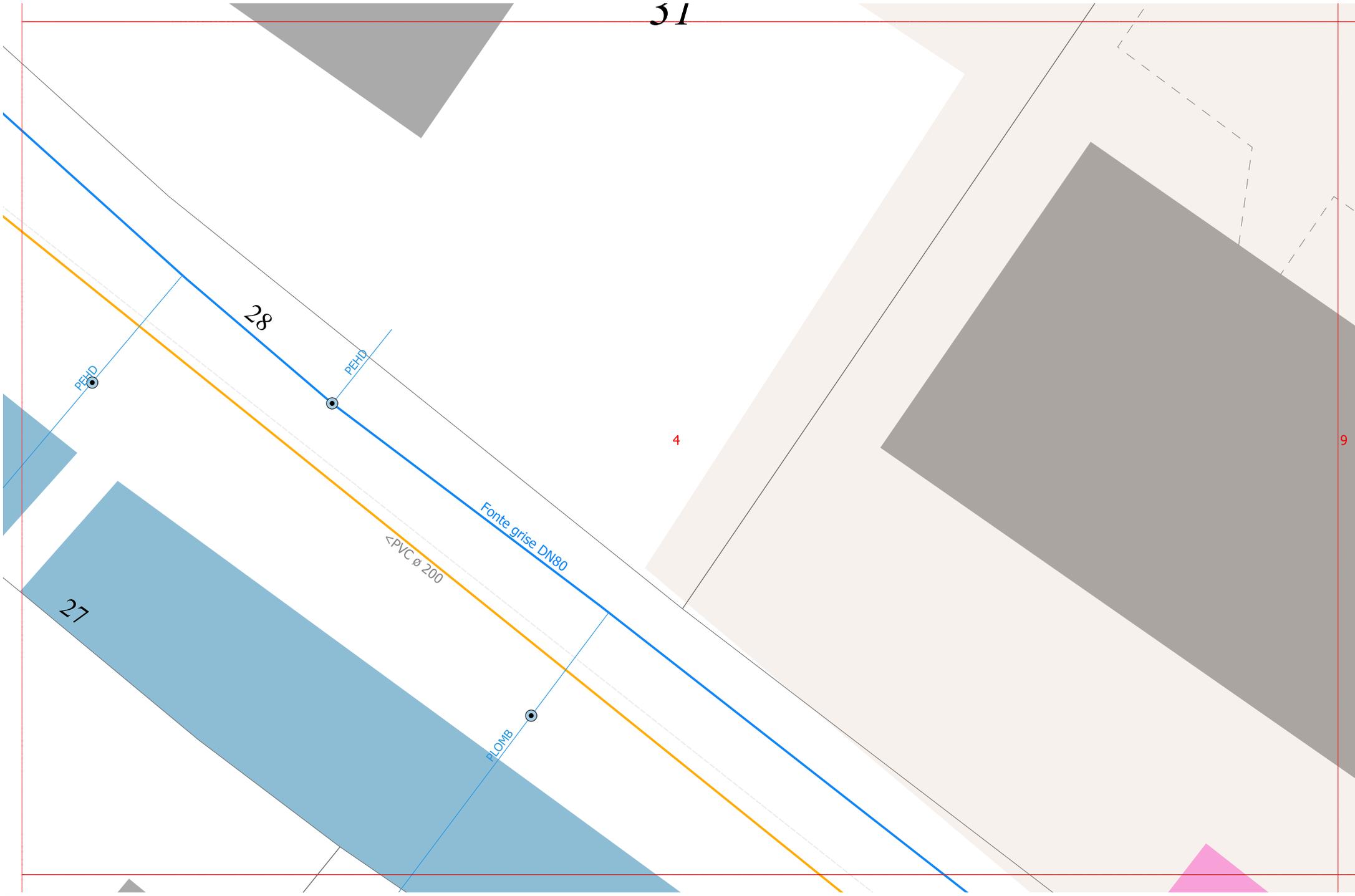
PEHD

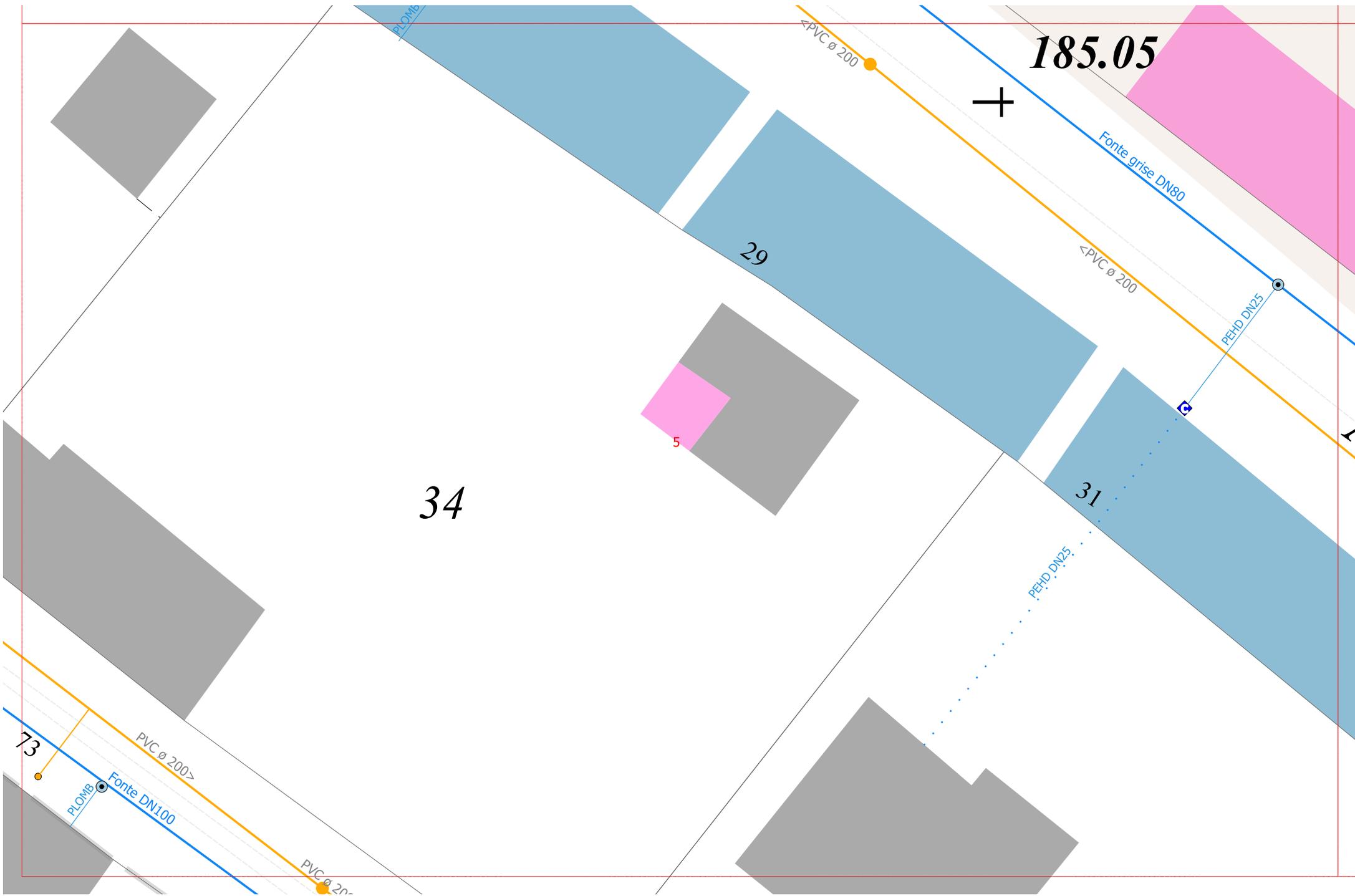
PEHD

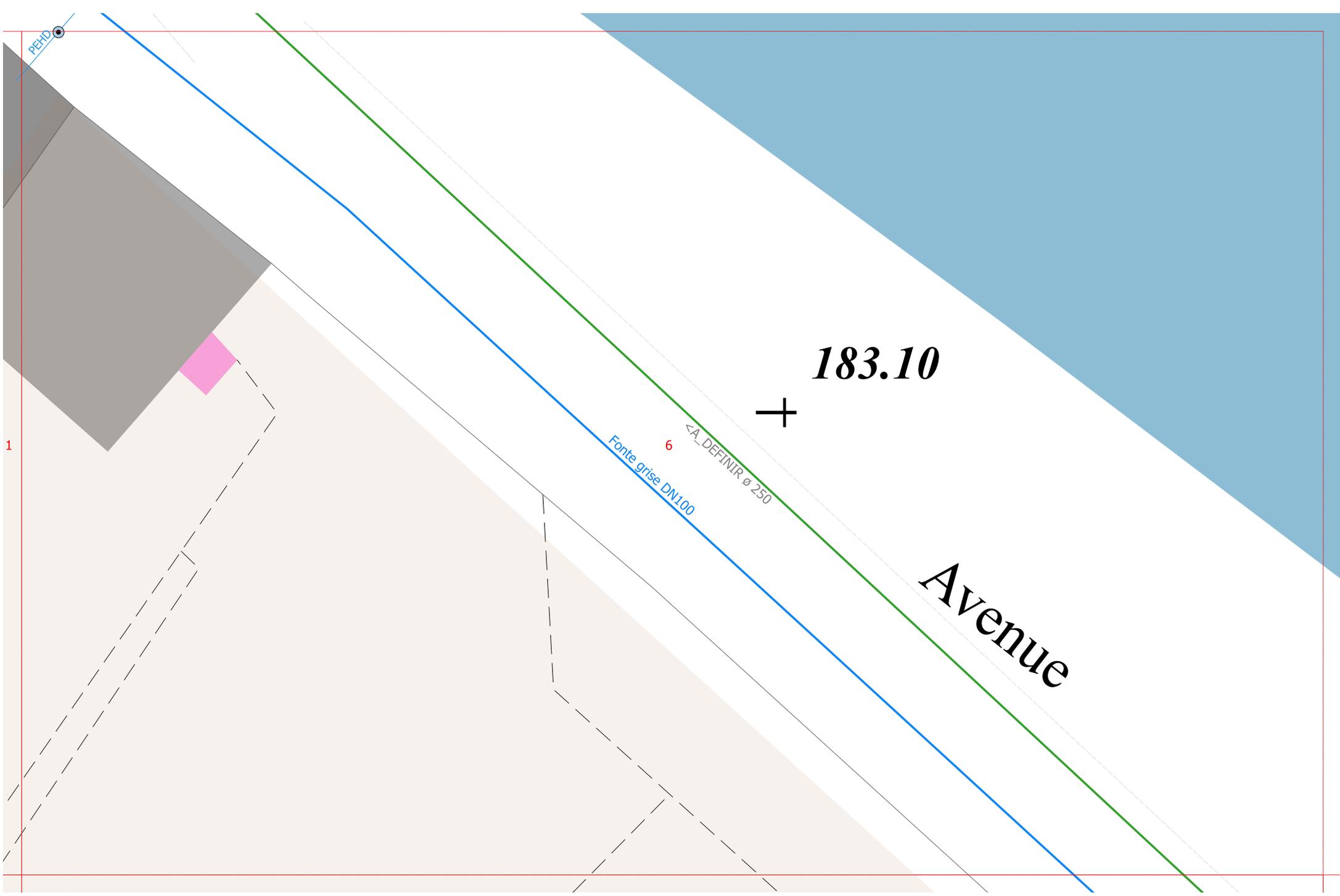
Fonte grise DN80

<PVC ø 200

PLOMB







PEHD

183.10

+

Fonte grise DN100

<A_DEFINIR ø 250

Avenue

1

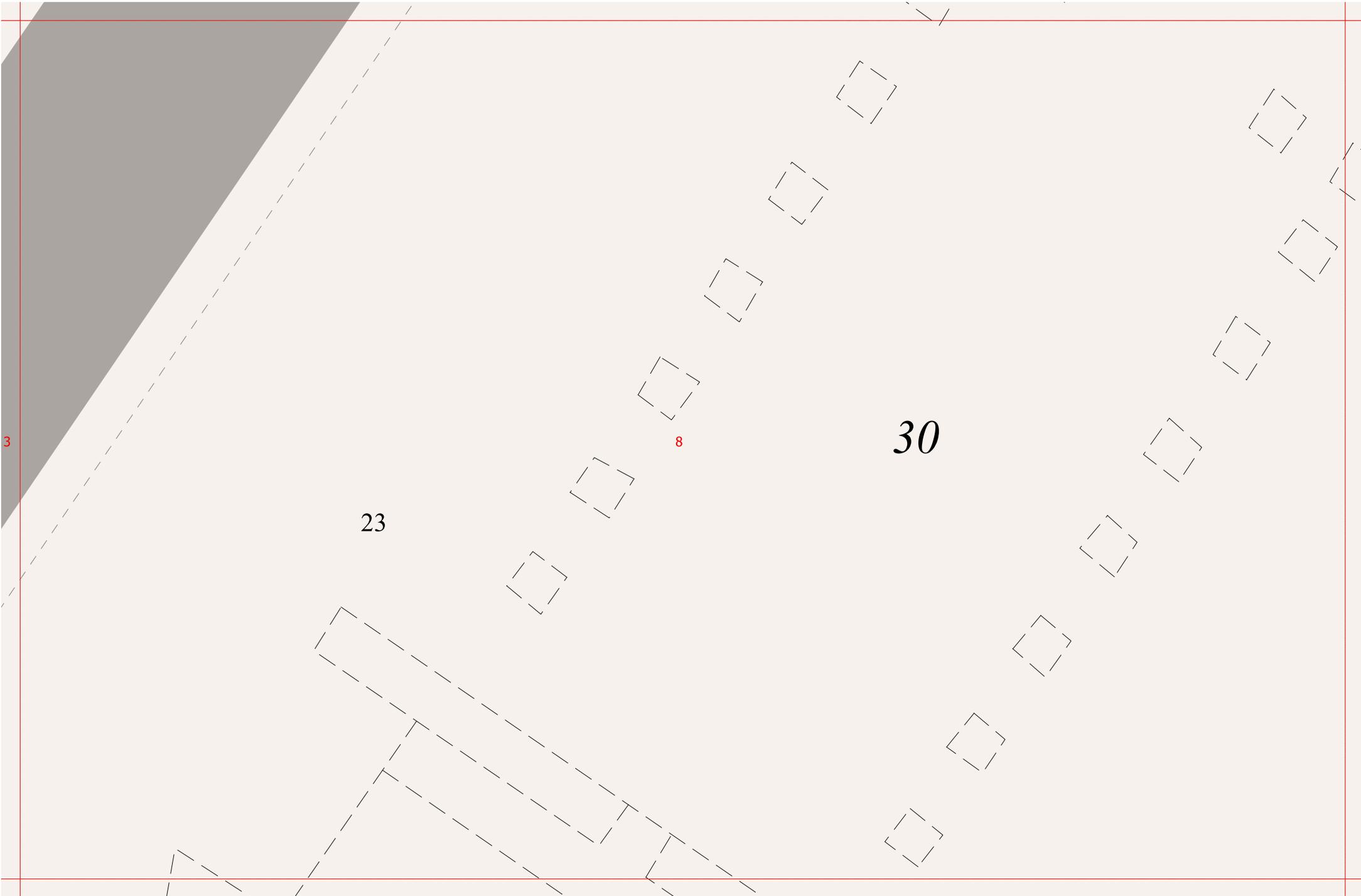
Monument aux Morts

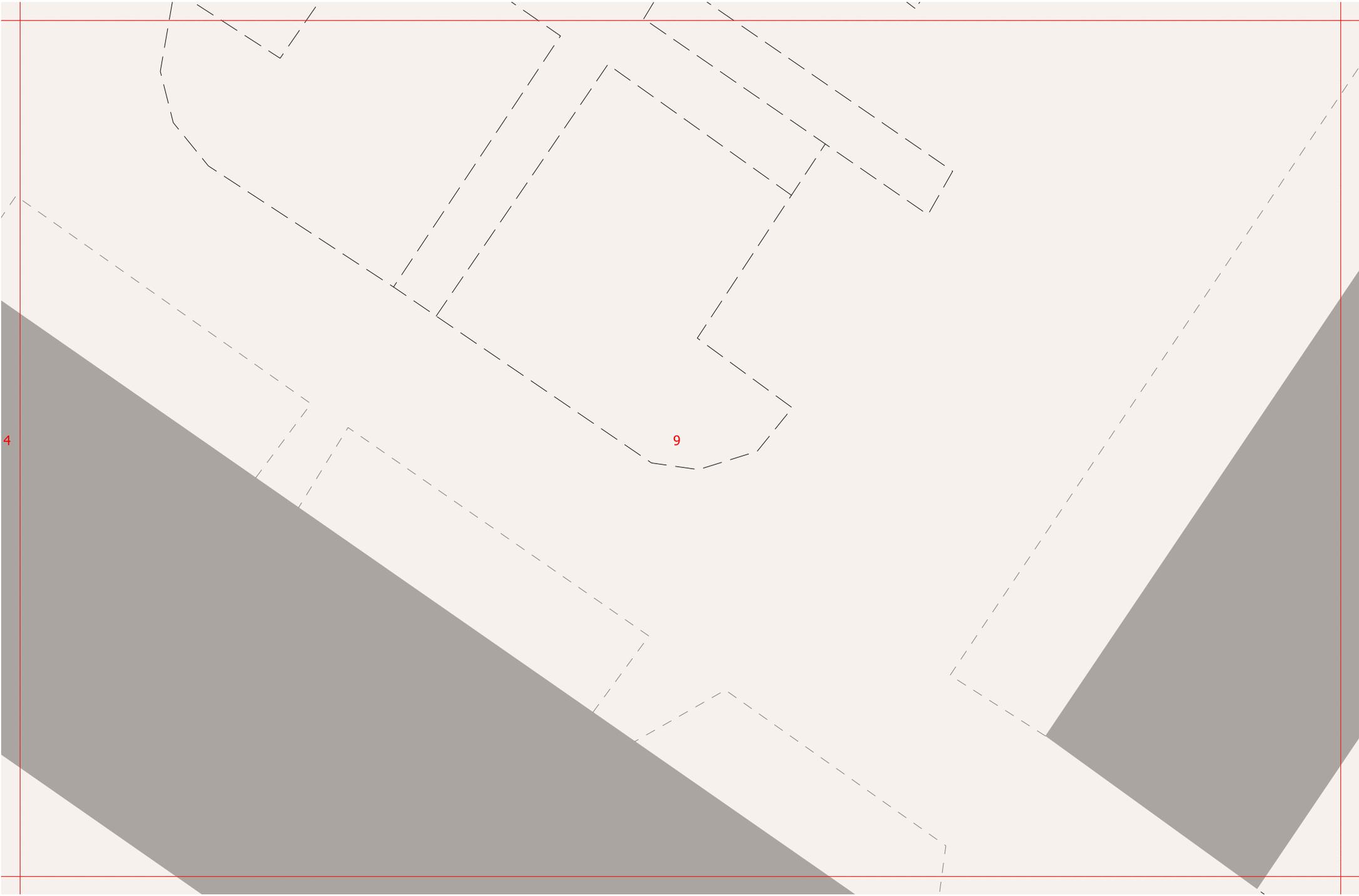


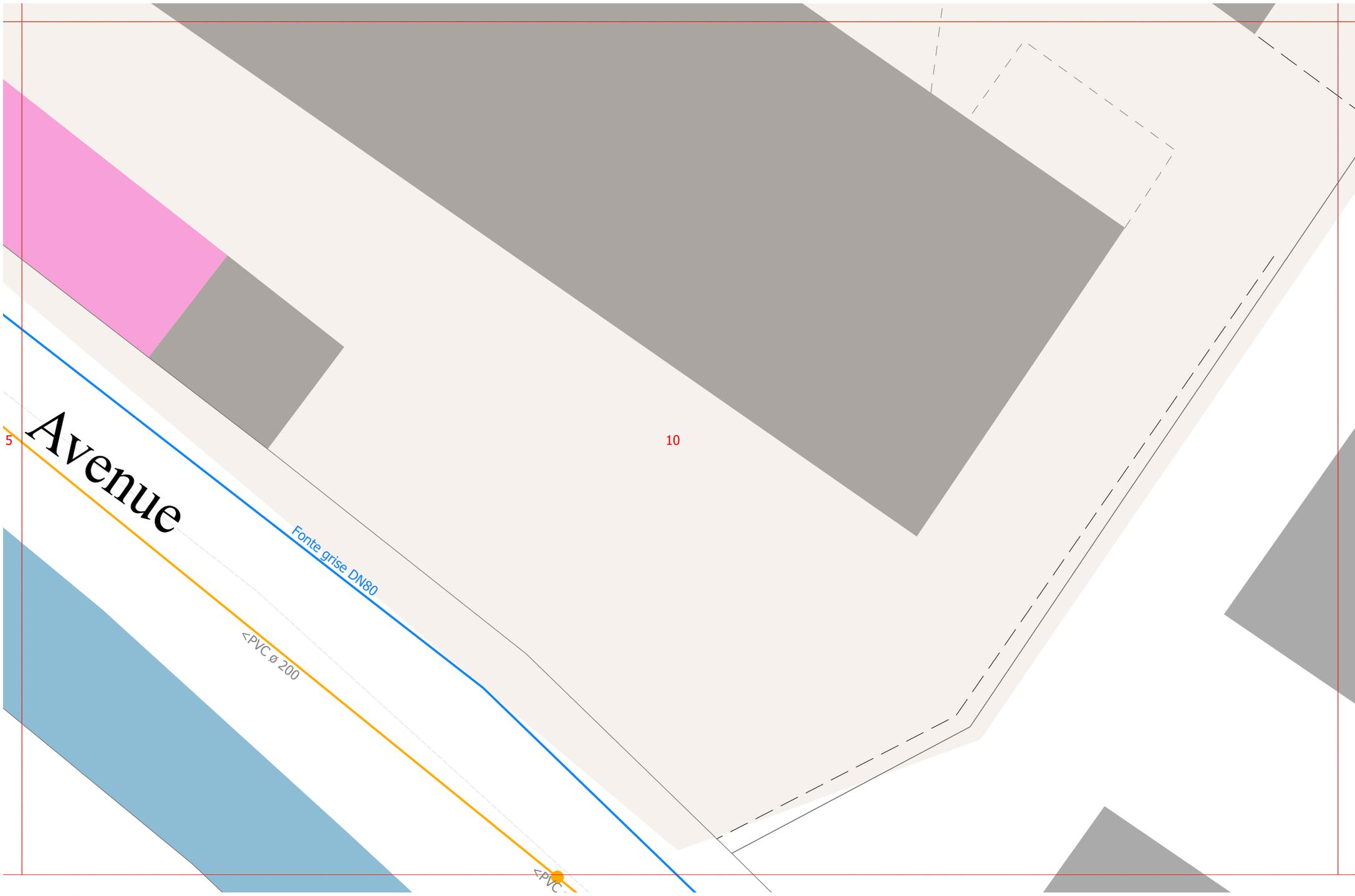
<A_DEFINIR ø 250
Fonte grise DN100

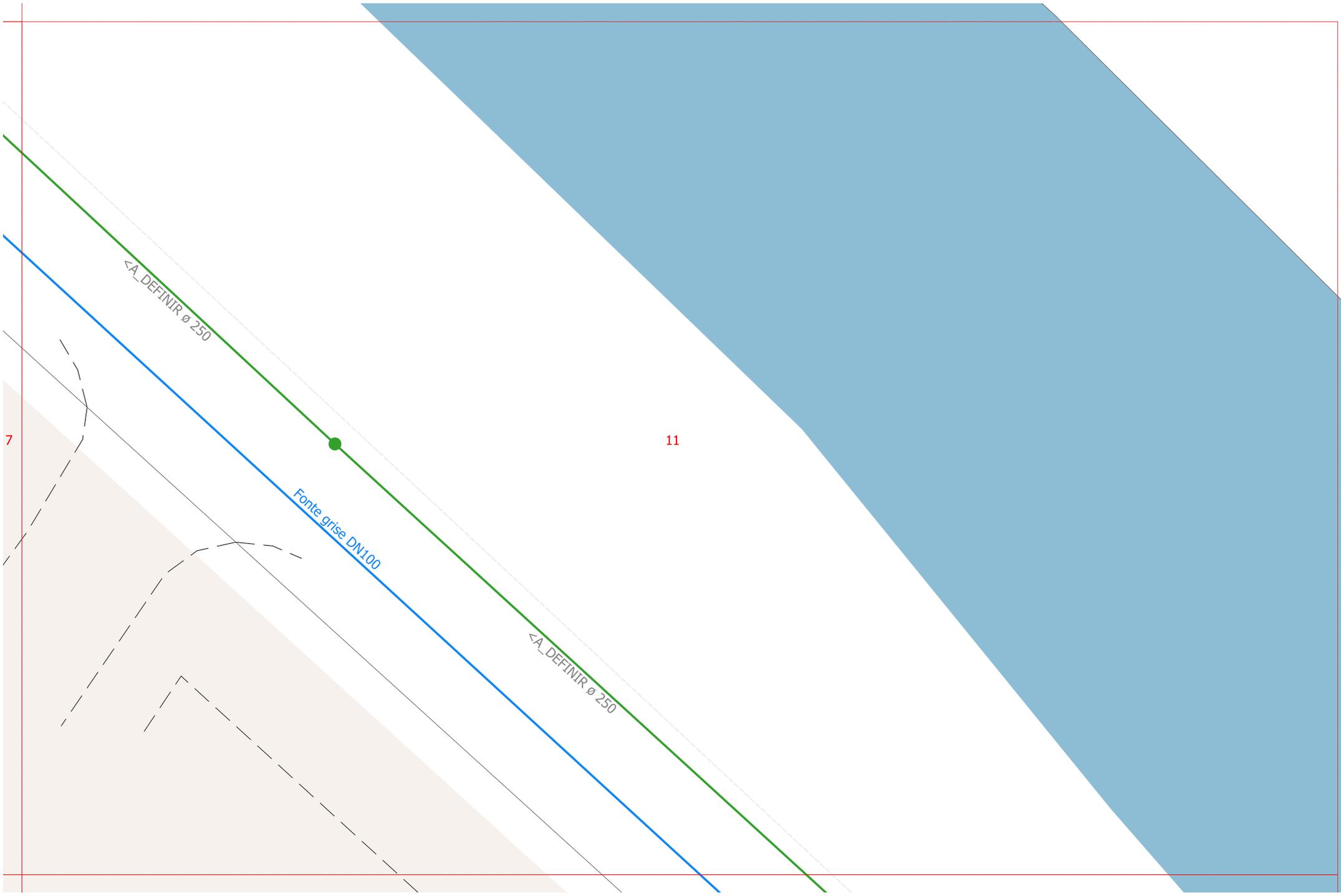
2

7









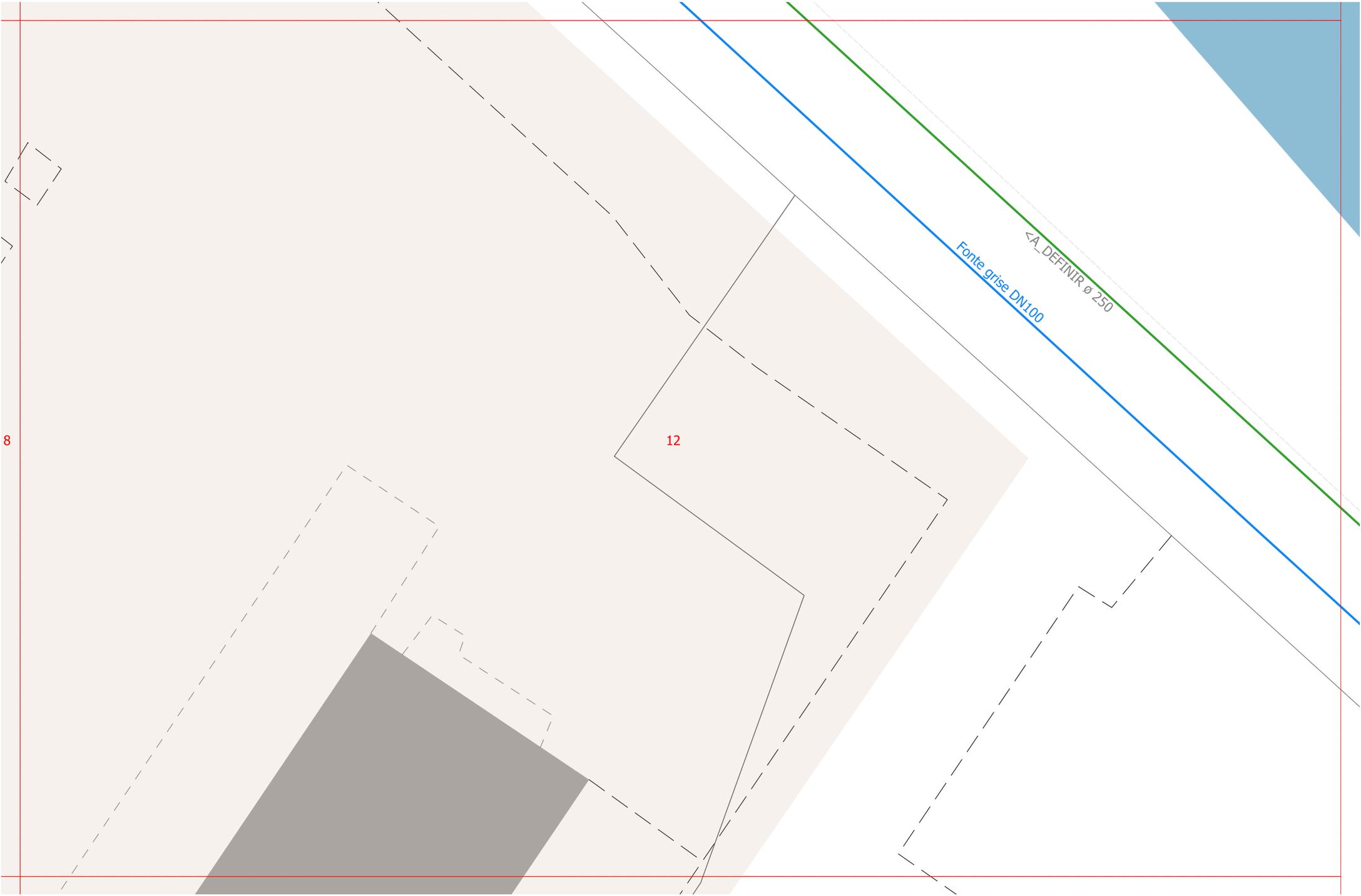
<A_DEFINIR ø 250

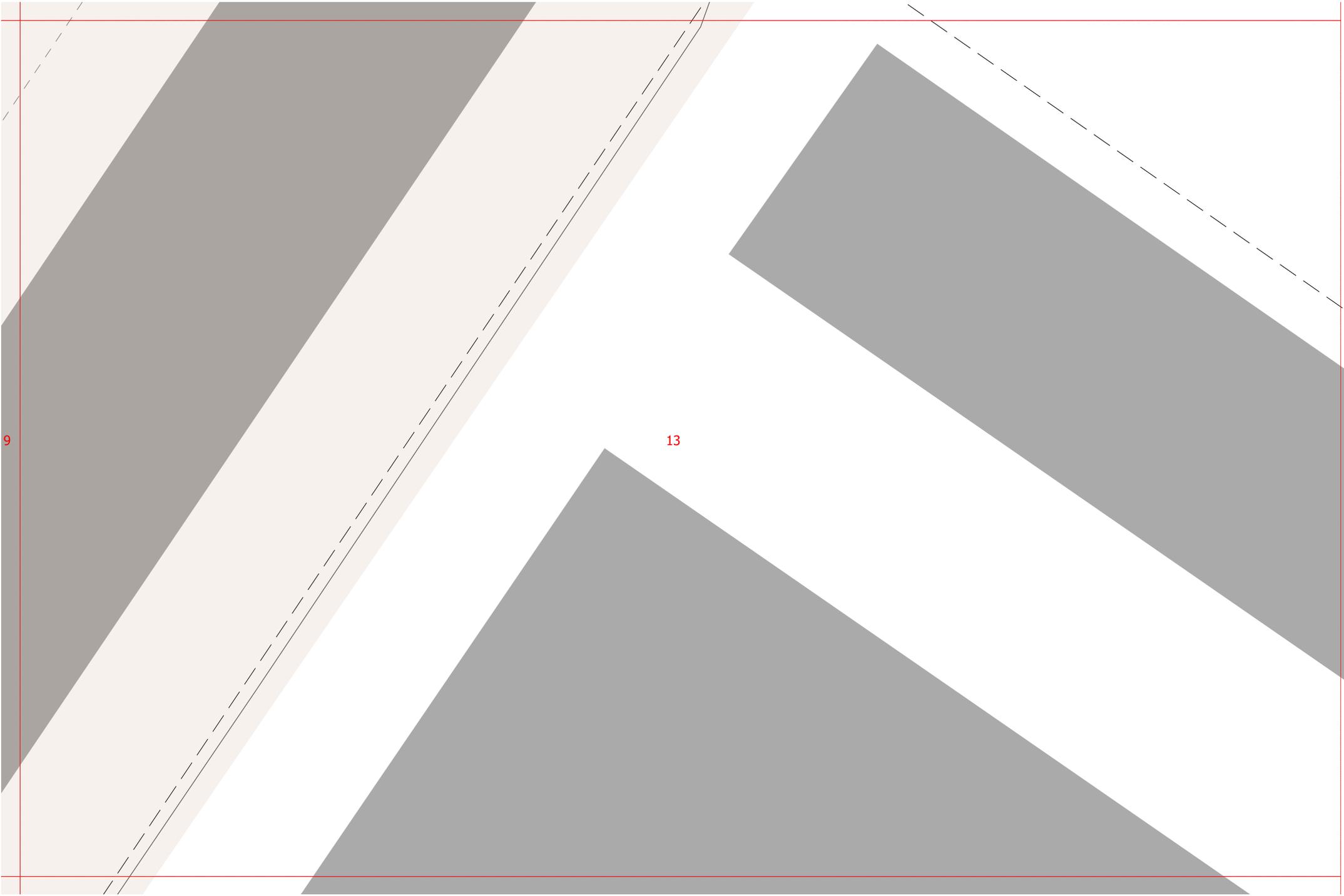
Fonte grise DN100

<A_DEFINIR ø 250

11

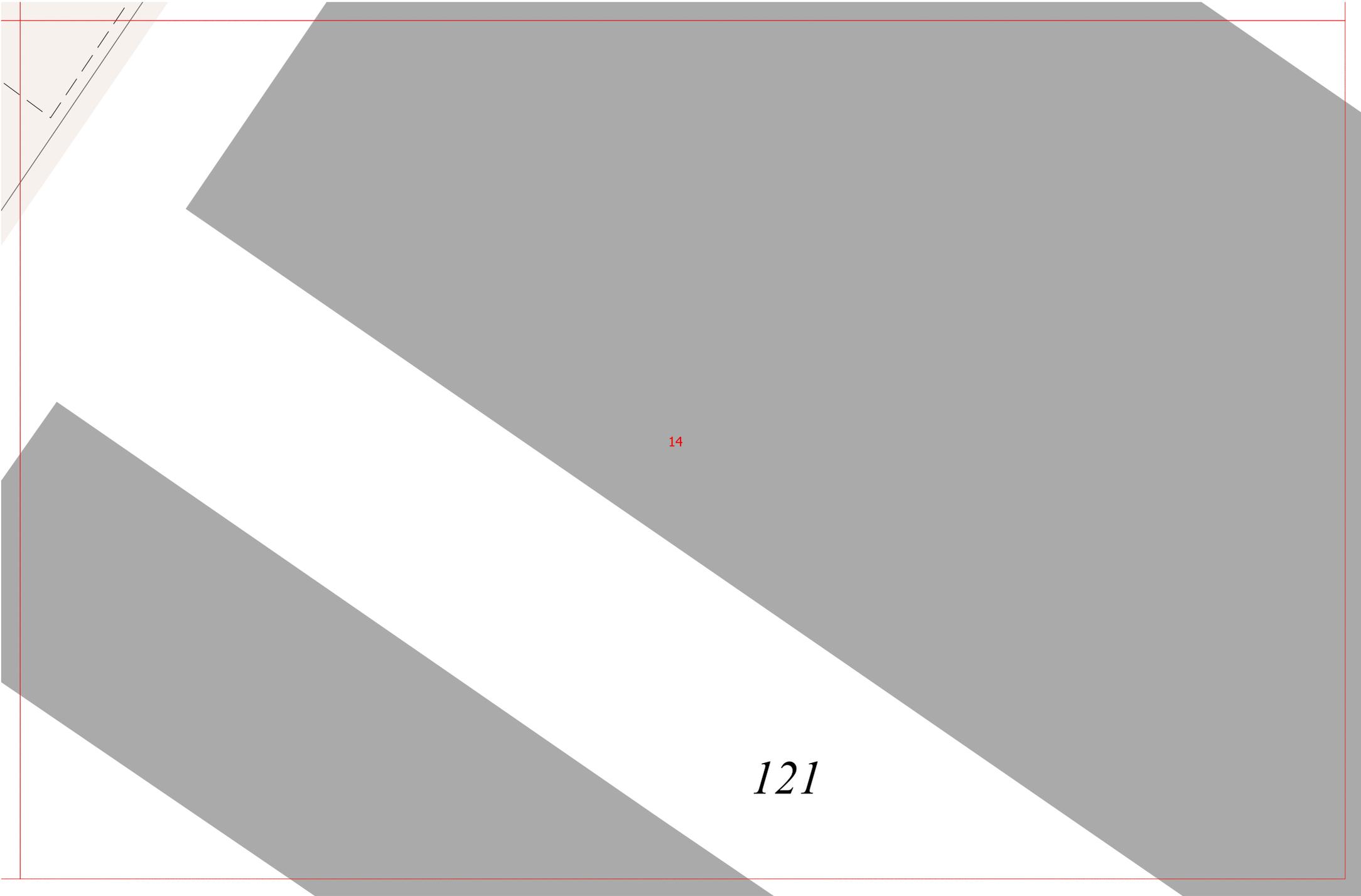
7





9

13



14

121

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : DORSI Tommy
Complément / Service : DORSI Tommy
Numéro / Voie : 5 rue de berne
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 67300 SCHILTIGHEIM
Pays :

N° consultation du téléservice : 2019110800591TOF
Référence de l'exploitant : FREE FIBRE OPTIQUE
N° d'affaire du déclarant : DORSI Tommy
Personne à contacter (déclarant) :
Date de réception de la déclaration : 10 / 11 / 2019
Commune principale des travaux : Bar-le-Duc
Adresse des travaux prévus : 24 avenue du 94ème Régiment d'Infanterie

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : Iliad
Personne à contacter : BEN ABDALLAH Abderazak
Numéro / Voie : 16 rue de la ville l'Evêque
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 75008 Paris
Tél. : 0173505423 Fax :

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Echelle(1) : Date d'édition(1) : Sensible : Prof. règl. mini(1) : Matériau réseau(1) :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ / _____ / _____ cm
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : _____ / _____ / _____ à _____ h
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____ / _____ / _____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

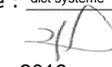
Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : ESPIE Alexandre
Désignation du service : DICT groupe Iliad
Tél. : 0173503164

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : dict systeme
Signature : 
Date : 12 / 11 / 2019 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1



Les exploitants de tous les réseaux **en 1 clic**

Plan de l'emprise du chantier

Vous devez transmettre à tous les exploitants de réseaux concernés par votre chantier :

- le présent document intitulé « Plan de l'emprise du chantier »,
- les formulaires pré-remplis CERFA 14434*02 (Formulaire DT/DICT) ou 14523*03 (avis de travaux urgents) à compléter par vos soins. Vous pouvez également faire parvenir le fichier XML de votre dossier déclarant de façon dématérialisée aux exploitants.

Selon les dispositions de l'article R.554-22-V du code de l'environnement (créé par l'article 4 du décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution) "**si le marché de travaux ou la commande des travaux n'est pas signé dans les trois mois suivant la date de la consultation du guichet unique [...]**", un renouvellement de la demande est nécessaire.

Informations sur le projet :

Localisation du chantier :	55000 Bar-le-Duc	(Code INSEE : 55029)
Nature de la consultation :	DT	
Date de la consultation :	8 nov. 2019	
N° consultation du téléservice :	2019110800591TOF	

Tracé de l'emprise du chantier :

Communes concernées par le chantier :

55000 Bar-le-Duc

(code INSEE 55029) (Commune principale)

Légende :

Système géodésique :	RGF 93	Couches affichées :
EPSG :	EPSG:4171	- Limites administratives: 2011
Echelle :	1 / 2133	- Carte: 2012
Surface :	13940 m²	- Photographies aériennes: Géoportail Numérique 2007

Coordonnées géoréférencées de l'emprise du chantier:

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171">
  <gml:surfaceMember>
    <gml:Polygon>
      <gml:exterior>
        <gml:LinearRing>
          <gml:posList srsDimension="2">5.169689 48.766411 5.170472 48.76714
          5.17176 48.766326 5.170939 48.765587 5.170762 48.765548 5.17 48.765994
          5.170193 48.766178 5.169689 48.766411</gml:posList>
        </gml:LinearRing>
      </gml:exterior>
    </gml:Polygon>
  </gml:surfaceMember>
</gml:MultiSurface>
```

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du ou des polygones de votre chantier sous le format Latitude/Longitude. Les coordonnées sont affichées selon les règles suivantes :

- Le premier polygone est celui qui a le point le plus à gauche sur le plan
- Les autres polygones sont ensuite affichés dans le sens des aiguilles d'une montre

Emprise du chantier :

Polygone 1		
Sommets	Latitude	Longitude
Coordonnées sommet 1	48.766411340617914	5.169689059389459
Coordonnées sommet 2	48.76713984230956	5.170472395204043
Coordonnées sommet 3	48.766326465947024	5.1717600705156945
Coordonnées sommet 4	48.7655873429579	5.170939177504518
Coordonnées sommet 5	48.76554844144659	5.170762122149164
Coordonnées sommet 6	48.76599403877169	5.170000247589773
Coordonnées sommet 7	48.76617793492789	5.170193398886521
Coordonnées sommet 8	48.766411340617914	5.169689059389459

Délai de réponse

Le destinataire est tenu de répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, le délai de réponse est porté à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il est aussi prolongé de 15 jours si l'exploitant profite d'un rendez-vous sur site avec vous pour effectuer des mesures précises de localisation.

Exploitant :

Destinataire :

Complément d'adresse : _____
 Numéro / Voie : _____
 Lieu-dit / BP : _____
 Code Postal / Commune : _____
 Pays : _____

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : _____
 N° affaire du responsable du projet : _____
 Date de la déclaration : ____/____/____
 Responsable du projet, personne morale : _____
 Responsable du projet, personne physique : _____
 Déclaration conjointe DT/DICT : _____

Responsable du projet (1) : *Champs facultatifs*

Dénomination : _____
 Pays : _____ N° SIRET : _____
 Représentant du responsable du projet
 Dénomination : _____
 Complément / Service : _____
 N° : _____ Voie : _____
 Lieu-dit / BP : _____ Commune : _____
 Code postal : _____
 Personne à contacter : _____
 Tél. : _____ Fax : _____
 Courriel : _____

Emplacement du projet

Adresse : _____
 CP : _____ Commune principale : _____
 Nb de communes : _____ (2) : *facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Souhaits pour le réceptionné

Souhaitez recevoir le réceptionné (cas de la DT-DICT conjointe)
 Mode de réception du réceptionné souhaité : _____
 Si mode de réception par voie électronique, précisez : _____
 Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : _____
 Souhaitez de plans vectoriels : au format : _____

Projet et son calendrier (3) : *voir les codes au verso*

Nature des travaux : _____
 Décrivez le projet : _____
 Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non
 Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ____ / ____ m
 Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
 Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____
 Durée du chantier : ____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du réceptionné de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non
 Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (*voir au verso*) : _____
 Date des investigations complémentaires : ____ / ____ / ____
 Investigations susceptibles de nécessiter une DICT : _____
 Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises : _____

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : _____
 Signature : _____
 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

DICT (Déclaration d'intention de commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____
 N° affaire de l'exécutant des travaux : _____
 Date de la déclaration : ____/____/____
 Nature de la déclaration (*voir les codes au verso*) : _____

Exécutants des travaux (1) : *Champs facultatifs*

Dénomination : _____
 Complément / Service : _____
 N° : _____ Voie : _____
 Lieu-dit / BP : _____ Commune : _____
 Code postal : _____
 Pays : _____ N° SIRET : _____
 Personne à contacter : _____
 Tél. : _____ Fax : _____
 Courriel : _____

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse : _____
 CP : _____ Commune principale : _____
 Nb de communes : _____ (2) : *facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Souhaits pour le réceptionné

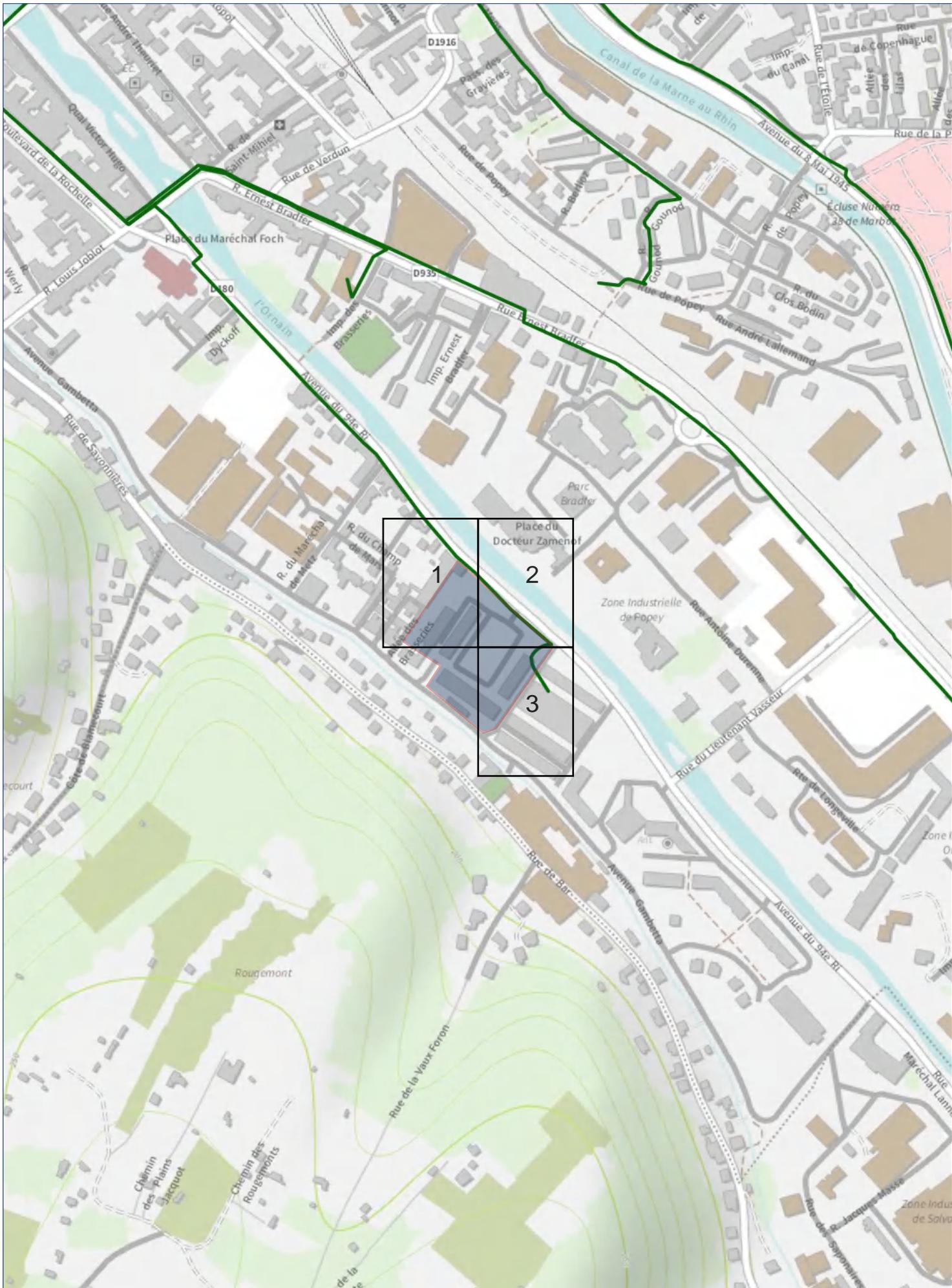
Mode de réception du réceptionné souhaité : _____
 Si mode de réception par voie électronique, précisez : _____
 Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : _____
 Souhaitez de plans vectoriels : au format : _____

Travaux et leur calendrier (3) : *voir les codes au verso*

Nature des travaux : _____
 Décrivez les travaux : _____
 Techniques utilisées : _____
 Autre, précisez la technique : _____
 Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : ____ cm
 Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
 Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : Oui Non
 Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ____ / ____ m
 Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
 Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____
 Durée du chantier : ____ jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____
 Signature : _____
 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____



**PLAN
D'ASSEMBLAGE**



CONSULTATION

N°	2019110800591TOF
Exploitant	ALTICE - COMPLETEL
Ouvrage	NW_FIBER_CABLE_CPTL

CHANTIER

Ville	Bar-le-Duc
Rue	24 avenue du 94ème Régiment d...

PLAN

Edition	12/11/2019	Version	v20190820
Projection	Inconnu	Catégorie	TL

N° en cas d'endommagement : 0170015555

DiCT Assistance
G R O U P E N A T

Légende du plan en annexe.



	FOLIO N°1	CONSULTATION		CHANTIER		PLAN			
		N°	2019110800591TOF	Ville	Bar-le-Duc	Edition	12/11/2019		Points de repère
		Exploitant	ALTICE - COMPLETEL	Rue	24 avenue du 94ème Régiment d...	Projection	Inconnu		1 859475.21 6854120.35
		Ouvrage	NW_FIBER_CABLE_CPTI						2 859500.73 6854090.7
<small>Les réseaux figurant sur le plan sont en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. N° en cas d'endommagement : 0170015555</small>								3 859521.35 6854070.2	

6854125 m

859550 m

859575 m

859600 m

6854100 m

Place
Docteur Z

6854075 m

2

6854050 m

6854025 m

23

6854000 m

1



FOLIO N°2



CONSULTATION		CHANTIER		PLAN		
N°	2019110800591TOF	Ville	Bar-le-Duc	Edition	12/11/2019	Points de repère
Exploitant	ALTICE - COMPLETEL	Rue	24 avenue du 94ème Régiment d...	Projection	Inconnu	1 859594.99 6854005.65
Ouvrage	NW_FIBER_CABLE_CPTI					2 859538.65 6854070.2
						3

DiCT Assistance
GROUPE NAT

Les réseaux figurant sur le plan sont en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. N° en cas d'endommagement : 0170015555



 FOLIO N°3	CONSULTATION		CHANTIER		PLAN			
	N°	2019110800591TOF	Ville	Bar-le-Duc	Edition	12/11/2019	Points de repère	
	Exploitant	ALTICE - COMPLETEL	Rue	24 avenue du 94ème Régiment d...	Projection	Inconnu	1	859594.99 6853988.35
	Ouvrage	NW_FIBER_CABLE_CPTI					2	859590.72 6853959.53
<small>Les réseaux figurant sur le plan sont en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée.</small>					<small>N° en cas d'endommagement : 0170015555</small>		3	859598.14 6853947.62

LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

<p><u>A</u></p> <hr style="width: 50px; margin: 0 auto;"/>	<p>Réseau de télécommunication en classe A En planimétrie seulement sauf indication contraire sur le plan</p>	<p>Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi</p> <table border="1" style="margin: 10px auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">Points de repère</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>912108.97 6451058.35</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>912082.64 6450943.65</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>912051.0 6451022.48</td> </tr> </tbody> </table> <p>Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93</p>	Points de repère		1	912108.97 6451058.35	2	912082.64 6450943.65	3	912051.0 6451022.48
Points de repère										
1	912108.97 6451058.35									
2	912082.64 6450943.65									
3	912051.0 6451022.48									
<p><u>B</u></p> <hr style="width: 50px; margin: 0 auto;"/>	<p>Réseau de télécommunication en classe B</p>									
<p><u>C</u></p> <hr style="width: 50px; margin: 0 auto;"/>	<p>Réseau de télécommunication en classe C</p>									
	<p>Fond cartographique issus de l'IGN</p>									

La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique. Nos ouvrages se trouvent avec une charge de 0,60 m dans la classe de précision indiquée.

CONTACT

DEMANDE D'INFORMATION (Dévoisement, déconnexion, marquage, localisation de l'un de nos ouvrages)
 Contacter DICT ASSISTANCE en indiquant l'objet de votre demande, le numéro de DT-DICT et vos coordonnées.
 Par mail : **dict.assistance@altice.groupe-nat.com**

EN CAS D'ENDOMMAGEMENT

Contacter DICT ASSISTANCE en indiquant l'adresse du sinistre, le numéro de DT-DICT et vos coordonnées.
 Par mail : **dict.assistance@altice.groupe-nat.com** ou par téléphone au **01.70.01.55.55**

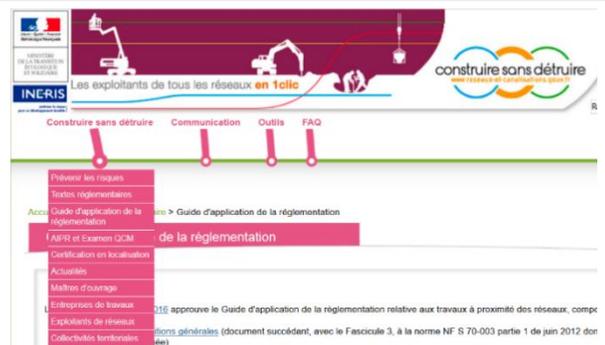
RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux ouvrages de « lignes électriques et éclairage public visés à l'article R 4534-107 du Code du Travail » sont disponibles sur :

<http://www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr>

- 1) Cliquez sur « Construire sans détruire »
- 2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.



Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.

Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.

Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.

RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire

(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)

Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains (voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la réglementation).